AVRIL-MAI 2013
185

Nevers

ça me botte !

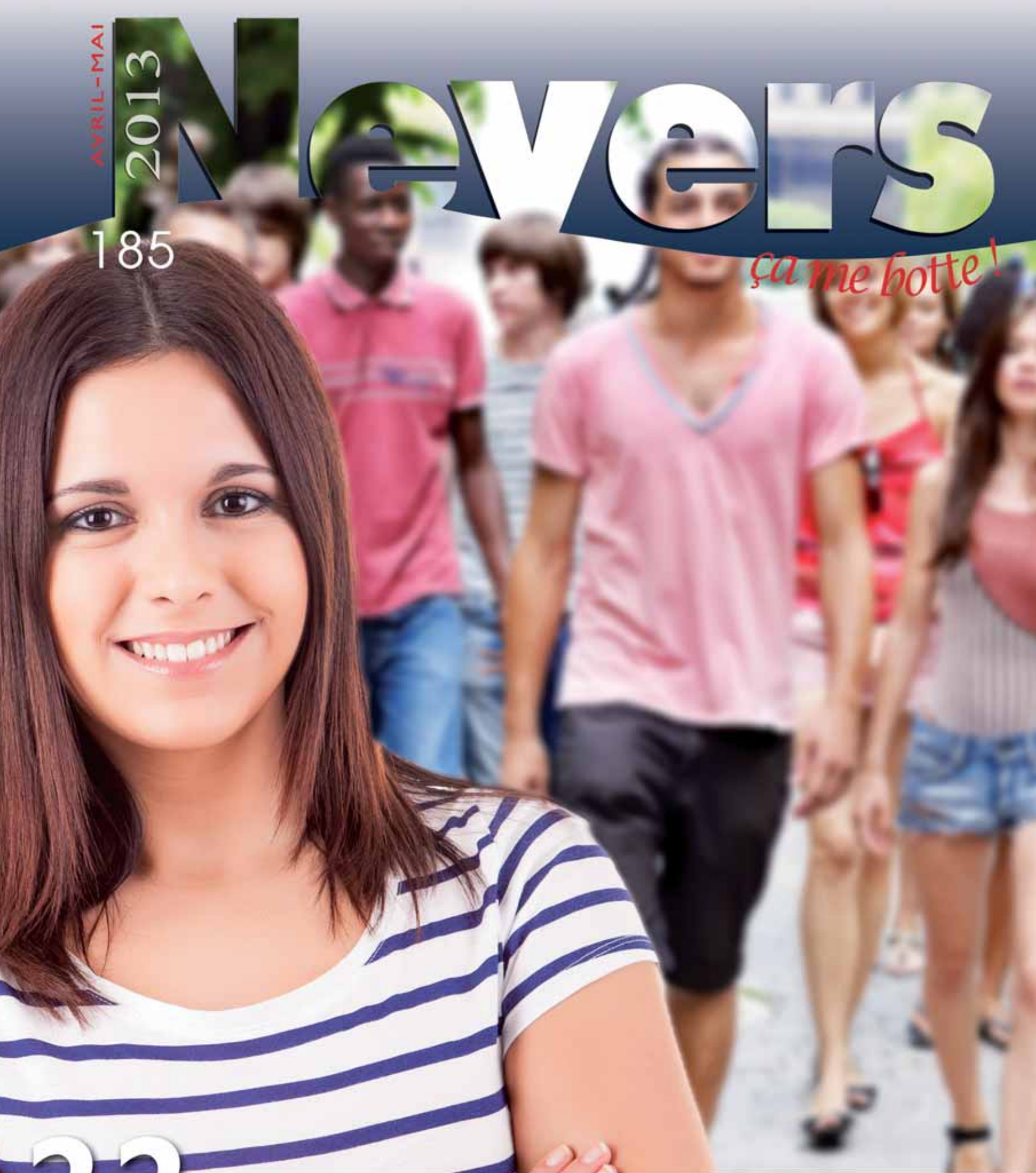

22 EMPLOIS D'AVENIR
AU SERVICE DE LA VILLE DE NEVERS

Nevers Agglomération fête ses 10 ans

Durant toute l'année 2013, la communauté d'agglomération fête ses dix années d'existence au travers d'événements destinés au grand public. Ateliers scolaires autour du jeu avec l'Atelier Couleur de Vie dans les écoles de la communauté d'agglomération (de communes), grand week-end festif à la rentrée, concours photo, les élus communautaires ont souhaité que cette célébration soit celle de tous les habitants.

A l'occasion des différentes manifestations, vous pourrez découvrir le bus exposition « La ligne des 10 ans ». Le fruit d'un partenariat entre Nevers Agglomération, Keolis et l'Astuneb, l'association de conservation des bus qui a mis a disposition une Renault SC10 que beaucoup de Neversois ont connue en service depuis 1987.

Dix ans, c'est le moment de faire le point et d'analyser les premiers résultats des grands projets entrepris par la communauté d'agglomération.

En dix ans, l'agglomération de Nevers s'est dotée des infrastructures nécessaires aux entreprises qui ont eu la volonté de se développer grâce aux outils modernes : parcs d'activités répondant aux besoins en termes de desserte, de cadre de vie, très haut débit, aides au développement économique mais aussi soutien à la création d'emplois.

Un premier bilan important des actions en matière de transports, d'eau et d'assainissement, de gestion des déchets et de valorisation au travers d'infrastructures ambitieuses comme le réseau de Chaleur, de Plan Climat pour garantir notre environnement de demain et préparer la transition énergétique ou encore d'habitat pour un meilleur cadre de vie.

2013 sera aussi l'année du renforcement de la communauté d'agglomération avec la prise des compétences Culture et Enseignement supérieur qui intègrent les grands projets communautaires et permettront de faire de Nevers, deuxième ville universitaire de Bourgogne, une ville attractive en terme d'offre de formation et d'enseignement supérieur mais également structurelle, pour proposer aux entreprises neversoises et aux futurs entrepreneurs les compétences et les dispositifs de recherche et d'innovation nécessaires à l'émergence des emplois de demain (territoire des compétences pointues dans des domaines de haute technologie).

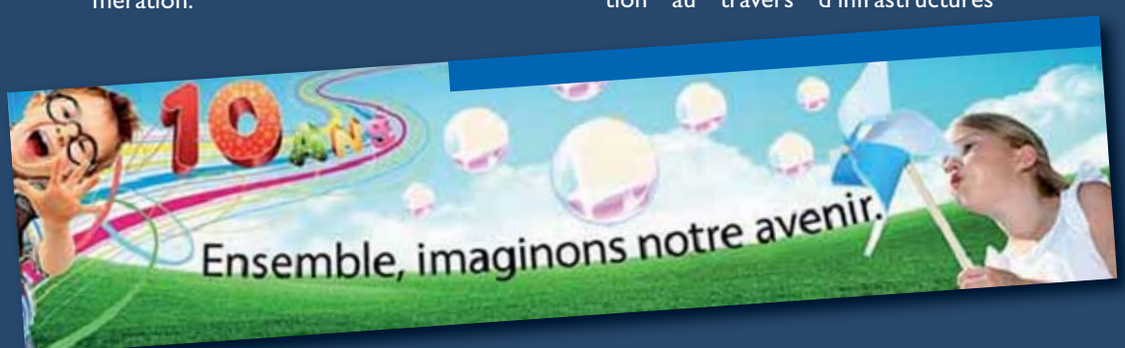

Avril / Mai 2013
n° 185

p.3 Editorial
p4-5 RETOUR EN IMAGES
p6-7 DOSSIER
22 Emplois d'Avenir
p8-9 RYTHMES SCOLAIRES
p10-11 PETITE ENFANCE
p12-15 JEUNES
p16-17 Environnement
Développement Durable
p18 ASSOCIATIONS
p19 Handicap
p20-21 Vie d'artiste... Jean-Louis Magnet
p22 Tourisme
p23-24 Patrimoine - Napoléon
p25-31 SPORTS
p32-33 EXPRESSION POLITIQUE
p34-35 Economie (Centrepharma)
p36 Nouveaux commerces
p37-39 Près de chez vous
p40-41 Pratique - Urbanisme - Etat Civil
p42-43 CARTE POSTALE
Montigny-aux-Amognes

LE GUIDE,
supplément culturel 12 pages

Nevers *Ça* Me Botte
Magazine d'information municipale
SERVICE COMMUNICATION
1, place de l'Hôtel de Ville - 58 036 Nevers Cedex
Tel: **03.86.68 / 45.58 / 45.14 / 47.24**
Fax : **03.86.68.45.65**
www.nevers.fr

N° **185** - Avril - Mai 2013
Directeur de la publication : **Florent Sainte Fare Garnot**
Rédacteur en chef : **Philippe Chauvet**
e.mail : **neverscamebotte@ville-nevers.fr**

RÉDACTION ET MISE EN PAGE :
Jean-Michel Marchand (47 24), **Stéphane Ebel** (47 17),
Thierry Desseux (45 14), **Alain Haye (45 58)**
Benoît Rougeaux, Brigitte Dray-Dremeau, Thibault Lavêvre.
Photographies: **Patrick Leriget** (47 07), **Christophe Masson,**
Jean-Michel Marchand, Stéphane Ebel.

IMPRESSION : **Chevillon Imprimeur**
26, Bd Kennedy - BP 136 - 89 101 Sens Cedex
Tel : **03 86 65 04 78**

DIFFUSION : **Régie Inter-Quartiers - *Réservoir***
13, place des Courlis - 58 000 Nevers
Tel : **03 86 23 91 65**

TIRAGE : **30 000** exemplaires

- Imprimé sur papier PEFC - Certification internationale de gestion durable des forêts. Réalisé par une imprimerie certifiée *Imprim'Vert.*

L'économie, c'est des emplois. Et l'emploi, c'est l'avenir !

Le développement du marché du travail, seule garantie d'un équilibre social équitable et durable relève en grande partie de la dynamique économique de notre territoire. Or, cette dynamique économique se mesure essentiellement à l'aune de l'activité de nos entreprises. Leur capacité à innover représente le moteur de la croissance et la principale source de maintien et de création d'emplois stables. Dans un contexte économique assombri par les crises successives et qui ne cessent de s'accentuer, il est du devoir des élus, pour défendre nos emplois, de tout mettre en oeuvre pour les accompagner et se battre à leurs côtés quand elles ont à faire face à de graves difficultés. C'est ce que nous avons fait, avec mes collègues parlementaires, et les présidents de la communauté d'agglomération, des conseils général et régional, pour sortir l'entreprise Selni du bourbier administratif dans lequel elle risquait sa survie.
Sans cette forte mobilisation, elle n'aurait pu obtenir la garantie d'assurance-crédit du ministère du Commerce extérieur, et bénéficié du soutien financier des banques qui lui est vital pour satisfaire les importants contrats qu'elle a décrochés à l'export et qui représentent la majorité de sa production.
C'est ainsi le maintien, durable, sur notre commune, d'une entreprise performante et innovante, leader européen dans l'équipement de moteurs de machines à laver et donc le maintien de l'emploi de ses 140 salariés qui étaient en jeu. Ce succès va permettre à l'entreprise de se développer. Elle prévoit la création de 25 emplois supplémentaires dans l'année. Là encore, la synergie entre acteurs publics et acteurs privés a payé !

Une preuve supplémentaire qu'en matière de dynamique économique, il est plus que jamais nécessaire de travailler, tous, dans la même direction. D'autres entreprises neversoises sont, dans leur domaine d'activité, des pôles d'excellence en matière d'innovation, je pense à Eurosit, Centre-Pharma (voir dans cette édition), Look, Valéo, Céphalon pour ne citer que celles-ci. Elles me trouveront toujours à leurs côtés pour les aider à se développer, car, au-delà de la pure logique économique, elles jouent aussi un rôle déterminant en termes d'attractivité, de compétitivité et d'aménagement de notre territoire. Elles sont, avec toutes les entreprises neversoises, des pourvoyeurs d'emplois pour les habitants de notre commune.

Car l'urgence sociale dans notre pays est bien l'emploi, et je me félicite qu'en ce mois d'avril, la Ville de Nevers, ait décidé la signature de 22 contrats *« Emplois d'Avenir »*. Ce sont ainsi 22 jeunes qui vont se voir proposer un contrat de travail dans nos services municipaux. Avec la création, par le gouvernement, des contrats de génération et emplois d'avenir, c'est 250 000 emplois nouveaux qui seront créés dans les mois et années qui viennent. C'est ça aussi l'accompagnement des pouvoirs publics à l'insertion professionnelle de tous. Et rien n'est de trop pour stopper cette endémie du chômage qui gangrène l'ensemble des pays européens.
Pour ma part, je me refuse à tout fatalisme, c'est pourquoi je propose à Nevers la voie de l'innovation et d'un travail concret avec les entreprises, au service de leurs salariés, au service des Neversois.

Vous pouvez compter sur moi !

Florent Sainte Fare Garnot

Maire de Nevers

Une **Miss** pour la Nièvre

La 71ème *Foire-Exposition de Nevers* - qui se déroulait début mars - s'est achevée sur l'élection officielle de Miss Nièvre, en présence de Marine Lorphelin, Miss France (ex-Miss Bourgogne). C'est la cosnoise Magalie Mouloise, âgée de 24 ans, étudiante en école de commerce, qui a séduit le jury. Devant une foule considérable d'admirateurs, succédant à Sandra Salazar, la jeune Magalie a signé ses premiers autographes, couronnée comme il convient. Une ravissante Miss Nièvre 2013 à qui l'on souhaite de monter haut... Ici, accueillie sur le podium officiel en présence de Michel Billon, président de *Nivexpo* (au centre de notre photo), de Miss France (deuxième à gauche) et de Florent Sainte Fare Garnot, maire de Nevers. L'occasion de saluer le beau succès de cette nouvelle édition de la Foire qui a rassemblé 57.000 visiteurs !

Un **salon** où le talent est séduisant

Beau succès encore pour le *Salon des Dames*, vingt-sixième du nom, qui s'est tenu les 6 et 7 avril derniers au Palais ducal. Redevenu, depuis sa reprise en main il y a deux ans le haut-lieu de la littérature au féminin, il accueillait cette année une cinquantaine d'auteures de talent : de Géraldine Maillet (notre photo) à Marie Desplechin en passant Catherine Decours, Tristane Banon, Cécile Harel ou Alexandra Varrin.

L'autre grand intérêt de ce salon relooké étant la diversité et la qualité du programme offert au public, autour de l'incontournable vente-dédicaces, à savoir : lectures, animations, débats et cafés-littéraires.

Au final, plus d'un millier de visiteurs, et d'inoubliables rencontres ! Une réussite qui a comblé Françoise Querzola, nouvelle présidente du *Salon des Dames*, autant qu'elle a réjoui toute l'équipe bénévole de l'association éponyme, à la tête de laquelle le libraire Jean-Luc Dechauffour.

A noter aussi, le prix de la Ville de Nevers décerné à Christine Jordis et Alice Zeniter ; et le prix Régine-Pernoud, du Conseil général, remis à Yannick Grannec pour *Voyage à Bayonne*.

L'ENFANCE EN QUESTION

Les 5 et 6 avril dernier, au centre hospitalier Pierre-Bérégovoy, le Fil d'Ariane organisait ses journées thématiques sur le thème "Bientraitance, Maltraitance". De nombreux porfessionnels, psychologues, éducateurs... ont participé à ces journées ou alternaient conférences et travaux en ateliers. Partages de travaux et d'expériences étaient de mise. Trois temps forts ont rythmé ces journées. Le vendreid soir, Aubeline Vinay, directrice du département de psychologie de l'Université de Bourgogne, ouvrait les débats en animant une conférence sur le thème "Bien traiter son enfant est-ce possible ?". Le lendemain, c'est Arnaud Leroy, psychologue clinicienqui lui succédait à la tribune avant de céder sa place, dans l'après-midi, au professeur Christophe Desjours, psychiatre, psychanaliste. L'association le Fil d'Ariane et Claude Chevret, son président, organisent ce type d'événement tous les trois ans. *"Trouver un thème, les intervenants... faire les choses bien, tout simplement, ça prend du temps"*, précise-t-il.

A LA MODE DE CHEZ NOUS

Les élèves de la section Métiers de la Mode du lycée professionnel Jean-Rostand ont assuré le show avec un défilé de mode haut en couleur, le jeudi 4 avril dernier dans la salle de l'*ESpace Grand Ouest*. Le thème retenu était celui d'Hollywood et du cinéma. Une quarantaine de modèles de vêtement, tout droit sortis des ateliers de confection du lycée, ont émerveillé un public venu nombreux assister au spectacle. Car c'est bel et bien un spectacle qu'ont offert les mannequins d'un jour à leurs camarades de classe et de lycée, ainsi qu'aux professeurs et aux familles et amis des élèves. Sur des images et des musiques de films (The Artist, les 101 dalmatiens, Cléôpatre, 7 ans de réflexion...) les spectateurs ont pu apprécier la qualité et la minutie du travail rélaisé par les élèves et leurs professeurs.

BIBRACTE À VÉLO

24 élèves de 6ème du collège les Loges ont accompli un périple d'une semaine sur le site archéologique de Bibracte dans le cadre d'une classe découverte. Cinq jours durant lesquelles les collégiens ont enfilé leur costume d'apprentis archéologues pour se livrer à de curieuses fouilles. Français, maths, histoire, sciences mais également activités physiques étaient au menu de ce séjour conduit par les enseignants de l'établissement. Hébergés à Glux en Glenne, village du haut-Morvan réputé pour sa fête de la myrtille, c'est à vélo que les jeunes se rendaient sur le site archéologique de Bibracte distant de 4,5 kms. Le séjour a été largement préparé en amont, y compris pour les vélos qui ont été révisés avec le soutien de l'association "La Cantine". Les vélos ont été acheminés sur place en camion grâce aux élèves de la section conducteur routier du LP Pierre-Bérégovoy. A noter que trois jeunes inscrits dans l'Unité Locale d'Inclusion Scolaire, en proie à des diificultés d'apprentissage, ont participé au séjour. Cette expérience restera gravée dans la mémoire de tous les protagonistes. Une exposition retraçant le périple morvandiau sera prochainement présentée dans l'enceinte du CDI.

2013

LES EMPLOIS D'AVENIR

Créer de l'emploi et de nouveaux services à la population

Dispositif national instauré pour lutter contre le chômage, les emplois d'avenir s'adressent aux jeunes, âgés de 16 à 25 ans, ayant peu ou pas de qualifications. La Ville de Nevers participe activement à ce dispositif et s'engage à recruter, en 2013, 22 jeunes en contrat emploi d'avenir, à les former et à leur proposer, à terme, un CDI.

"Une partie des emplois sera affectée à des postes à pourvoir. Pour le reste, de nouveaux services seront créés", a précisé Yvette Morillon, première adjointe au maire.

750 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire. 20% de ces jeunes, soit 150 000, sortent du système scolaire sans diplôme. *" Les emplois d'avenir ont pour principal objectif de lutter contre le chômage de ces jeunes"*, explique le maire Florent Sainte Fare Garnot. *À Nevers, l'idée est d'ouvrir 22 postes aux services municipaux et ainsi de favoriser l'insertion professionnelle de 22 jeunes sélectionnés afin de leur transmettre, pendant trois ans, une formation professionnelle."* La Ville s'engage également à *"donner l'accès à des formations qualifiantes et de professionnalisation, à accompagner et soutenir ces jeunes"*, poursuit *Yvette Morillon, première adjointe au maire.*

22 EMPLOIS D'AVENIR POUR 2013

D'ores et déjà, une quinzaine de postes ont été définis pour *l'emploi de ces nouveaux agents municipaux. "Une partie des emplois sera affectée à des postes à pourvoir. Pour le reste, de nouveaux services seront créés et la municipalité a choisi de rencontrer, à l'occasion de réunions publiques, les habitants pour qu'ils puissent s'exprimer sur ce sujet."* Trois secteurs ont été ciblés : la propreté, la proximité et l'éducation.

22 jeunes embauchés, au service des citoyens d'ici trois ans.

Dès que la concertation publique sera terminée, le recrutement pourra débuter. Les candidats, sélectionnés par Pôle Emploi et la Mission locale, devront, ensuite, défendre leurs chances devant un jury. Si ces emplois d'avenir sont, en grande partie, destinés aux jeunes peu ou pas diplômés, une partie sera réservée aux jeunes diplômés qui vivent en zone urbaine sensible : " *Pour donner une chance aux jeunes des quartiers qui ont cru en l'école et aux parents qui les ont accompagnés* ", continue Florent Sainte Fare Garnot. " *Évidemment, les recrutements se feront de manière transparente, je garantis aux neversois l'équité des choix qui seront fait sur les seules compétences*."

Témoignage

“ J’ai entendu parler des emplois d’avenir par l’intermédiaire d’amis qui ont assisté aux réunions publiques organisées par le maire dans les quartiers. Je suis titulaire d’un DUT et, actuellement, je fais une troisième année en alternance dans l’entreprise au sein de laquelle j’ai effectué mon stage l’an dernier. Moi, j’ai la possibilité de faire ce qui me plait, de pouvoir me former tout en étant intégré dans une société qui me signera, certainement, un CDI à la fin de ma formation. Je trouve que les emplois d’avenir sont une bonne solution pour les jeunes qui n’ont pas de qualification, surtout s’ils ont la possibilité de se former. J’ai quelques amis, sans formation, qui galèrent et vont de petits boulots en petits contrats. Ils ne peuvent pas trop faire de projets. Deux d’entres eux se sont renseignés et ont postulé pour un contrat d’avenir. Ils comptent beaucoup sur cette solution pour pouvoir envisager leur... avenir plus sereinement.”

«AVEC CE DISPOSITIF, NOUS RÉPONDONS AUX JEUNES PEU OU PAS QUALIFIÉS»

Michael Corlou, directeur de la Mission Locale Nevers sud nivernais, parle du dispositif Emploi d’Avenir.

“ Avec ce dispositif, nous répondons aux jeunes peu ou pas qualifiés. Notre mission est de faire le lien entre leur projet professionnel et le besoin que peut avoir un employeur. Par exemple, un employeur qui a un salarié qui doit prendre sa retraite, dans les 2 ou 3 ans à venir, peut profiter de ce dispositif pour embaucher un jeune en contrat d’avenir et le former. Notre rôle est d’aider le jeune à affiner son projet professionnel, de lui donner des conseils pour qu’il puisse passer un entretien d’embauche et qu’il puisse mettre toutes les chances de son côté. Lorsqu’il est embauché, nous l’accompagnons tout au long de son contrat, mais aussi dans la constitution de son parcours qualifiant négocié avec son employeur. Enfin, ce qui distingue les emplois d’avenir d’autres types de contrats, c’est le volet qualificatif. L’objectif pour le jeune est d’acquérir suffisamment d’atouts et de compétences pour une insertion professionnelle durable, soit chez l’employeur qui lui a signé son emploi d’avenir, soit sur le marché du travail en général. Les emplois d’avenir favorisent l’insertion durable des jeunes.”

« Les emplois d’avenir favorisent l’insertion durable des jeunes ».

Emplois d’avenir : mode d’emploi

Les emplois d’avenir sont destinés aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, peu ou pas diplômés ; aux travailleurs handicapés de moins de 30 ans en difficulté pour trouver un emploi ; à titre exceptionnel, aux jeunes ayant au maximum un bac +3, qui vivent en zone urbaine sensible.

Les secteurs concernés par les emplois d’avenir sont ceux « d’utilité sociale ou de préservation de l’environnement ou encore les secteurs créateurs d’emploi » comme par exemple les services à la personne, le domaine du numérique, l’animation, le développement durable et les collectivités territoriales. Le contrat prend la forme d'un CDD de 1 à 3 ans ou d'un CDI. Ces contrats seront subventionnés par l’État à hauteur de 75 % du Smic brut pour « les structures du secteur non marchand » et de 35% dans le secteur marchand.

Concertation lors des réunions publiques sur les emplois d’avenir.

Passage à la semaine de quatre jours et demi et activités périscolaires dès la rentrée de septembre 2013

Une ambition toujours plus affirmée *pour l'éducation*

Pascale Massicot, adjointe au maire déléguée à l'Education

La décision a été prise le vendredi 22 mars dernier lors d'une réunion du bureau municipal : Nevers appliquera tout simplement la nouvelle loi sur l'éducation et ne demandera pas de report à 2014. Les écoles de Nevers passeront à quatre jours et demi de classe par semaine dès la rentrée de septembre 2013.

LE MERCREDI MATIN, DÉSORMAIS, IL Y AURA CLASSE. La réforme des rythmes scolaires décidée par le Gouvernement est applicable dès la rentrée de septembre 2013. Nevers, à l'image des villes de Brest, Angers et La Roche-sur-Yon, avait démarré l'expérimentation de ces nouveaux rythmes il y a trois ans. C'est l'école Pierre-Brossolette qui, à Nevers, en fut le théâtre. *"La décision de passer à quatre jours et demi dès la rentrée 2013 n'était pas évidente pour autant*, souligne Pascale Massicot, adjointe au maire déléguée à l'Education. Néanmoins il est claire que *quatre jours et demi c'est un rythme qui permet un meilleur apprentissage des savoirs. En outre, le déplooiement des activités périscolaires va permettre à la Ville d'offrir un éveil culturel et sportif à tous, quelles que soient les origines sociales. Notre volonté est de construire une co-éducation avec l'Education nationale et les parents.*

Une décision dans la concertation

"Ce sont nos échanges avec les parents, les enseignants, les acteurs éducatifs, au cours du mois de Mars, qui nous ont amenés à nous prononcer pour appliquer la loi dès maintenant. C'est en effet pour le bien être de nos enfants que nous avons fait ce choix, car nous voulons permettre à tous l'accès à la réussite scolaire. Cette réforme s'inscrit dans le temps à l'image de ce que fut la restauration scolaire il y a une vingtaine d'années. Au départ, une seule école était pourvue d'un système de restauration. Aujourd'hui, toutes le sont et personne n'imagine remettre en question ce service. C'est ce vers quoi nous voulons tendre avec les nouveaux rythmes. Chaque année amènera un progrés".

Un engagement fort : 400 000 € par an pour l'école

La municipalité a réalisé une première estimation du coût annuel de la réforme des rythmes scolaires de l'ordre de 400 000 euros par an. Une partie sera financée en 2013 par l'Etat à hauteur de 50 euros par enfant scolarisé soit 140 000 euros. Nevers compte 2 750 enfants scolarisés et répartis dans 29 écoles maternelles et élémentaires.

Cette somme est destinée à financer les actions menées sur le temps périscolaire, l'intervention d'éducateurs sportifs, d'animateurs culturels, scientifiques, ainsi que l'achat de matériel...

Une semaine à la loupe

7h30	8h30	11h45		13h45		16h	16h30 18h30
TROIS jours dans la semaine	garderie	temps scolaire	pause méridienne		temps scolaire		garderie
7h30	8h30	11h45		13h45	14h45	16h00	16h30 18h30
UN jour dans la semaine	garderie	temps scolaire	pause méridienne		temps scolaire	parcours éducatif	garderie
7h30	8h30	11h45	12h30	13h30			18h/18h30
MERCREDI	garderie	temps scolaire	garderie	restauration scolaire	accueil de loisirs associatif		

Les modalités précises concernant les services périscolaires qui seront organisés par la mairie de Nevers seront données aux parents le 31 mai prochain.

Les principes généraux de la réforme sont inscrits dans la loi et leur appplication est détaillée par des décrets.

Côté Education Nationale

Rappelons que les enfants auront toujours 24 heures d'enseignements scolaires *"classiques"* mais répartis sur quatre jours et demi au lieu de quatre actuellement. Les services de l'Education Nationale donneront les éléments nécessaires pour la rentrée scolaire comme les autre années.

Côté mairie

Le détail des services et des activités périscolaires, sport, culture, patrimoine, environnement, sera donné au plus tard le 31 mai et les parents feront les choix des activités précises à la rentrée. Services municipaux, associations, clubs sportifs interviendront au sein des écoles un jour par semaine sur le créneau d'un parcours éducatif de 14h45 à 16h. Seul le temps scolaire est obligatoire. Les parents pourront récupérer leurs enfants dès 14h45.

Le maire de Nevers, Florent Sainte Fare Garnot a multiplié les réunions de concertation avec les personnels de l'Education Nationale ainsi qu'avec les parents d'élèves avant de prendre la décision d'appliquer la loi sur les rythmes scolaires dès la rentrée 2013. (photos : réunions de concertation à l'espace polyvalent Stéphane Hessel et lycée Alains-Colas).

Etudes supérieures

BTS MUC

également disponible en alternance !

Ils en rêvaient, ils l'ont fait ! Dès la rentrée prochaine, le BTS *Management des Unités Commerciales* du lycée Raoul-Follereau ouvre ses portes à l'alternance. Deux semaines de cours et deux semaines en entreprise. 12 places sont ainsi proposées aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études à Nevers tout en acquérant une expérience professionnelle. 12 places en plus des 24 déjà disponibles dans la formule *"classique"* du BTS MUC créé il y a 14 ans. Beaucoup d'étudiants choisissent, pour subvenir à leurs besoins financiers, de travailler parallèlement à leurs études, certains décident même de tout arrêter pour travailler. La formation par alternance MUC est une vraie alternative crédible auprès des entreprises qui accueillent les jeunes apprentis notamment dans le secteur bancaire. Les inscriptions sont ouvertes depuis le mois de mars *via* le site internet www.admissionpostbac.fr et jusqu'au mois de juin sur le site internet du lycée www.lyc58-renard-follereau.ac-dijon.fr. Les inscriptions sont ouvertes aux titulaires du bac et âgés de moins de 26 ans.

Infos : 03 86 36 60 00

La lyre pour lire

"La lyre pour lire" était présente sur le village DD à l'occasion de la semaine du Développement Durable. Nombreux ont été ceux qui ont pu découvrir cet instrument à cordes et son concept original.

Je joue des sons en lisant des images

La lyre pour lire, concept d'éveil musical, est un instrument qui s'inscrit dans la famille des instruments à cordes. Créé par Pascal Gayaud, poète, musicien, jardinier, il s'adresse aux enfants âgés de 3 à 6 ans. L'idée est simple et originale, mais il fallait y penser : jouer des sons en lisant des images, grâce à une simple planchette de peuplier, munie de cordes tirées que l'enfant place contre son oreille ; des fiches partition illustrées d'images de l'univers du potager pour jouer au rythme des syllabes ; des mots pour aider les enfants dans l'apprentissage du langage lu, écrit et chanté. Le kit découverte en vente aux particuliers est composé d'un instrument, de 4 fiches illustrées, d'une fiche créative, d'un mode d'emploi et d'un pochon en coton pour le transporter et ranger les fiches.

Les lyres peuvent être teintes ou naturelles

À travers ce concept, nous voulons transmettre le plaisir de jouer d'un instrument à cordes en toute simplicité et de créer ses fiches avec tous les mots que l'enfant aime et qu'il a appris, explique Brigitte Gayaud, chargée de promouvoir le concept en Bourgogne.

Un concept qui s'inscrit dans une logique de développement durable.

La fabrication de l'instrument a été confiée à l'atelier de menuiserie de l'ESAT (Cosne sur Loire) et la confection du pochon ainsi que la sérigraphie au GEDHIF de Bourges (Groupement d'Entraide Départemental aux Handicapés Inadaptés et à leurs Familles) dans l'optique d'un partenariat solidaire pour la transmission de valeurs citoyennes.

La Lyre pour lire a obtenu les agréments sécurité du jouet normes CE.

Le logo PEFC garantit au consommateur que le bois qui le compose est issu d'une forêt gérée selon les meilleures règles adaptées aux situations locales.

Lyre pour lire
Jouer des sons en lisant des images

p://lalyrepourlire.free.fr

Brigitte Gayaud
09 64 42 90 53 - 06 14 78 32 97
b.gayaud@orange.fr

Musique de légumes : des ateliers créatifs encadrés pour les 3-6 ans

Tout au long de l'année, Brigitte Gayaud propose des ateliers créatifs sur le thème : « Les jardins autrement» où les enfants deviennent des « musiciens en herbe ». Ils jouent avec les mots… et entrent dans l'univers poétique du potager où le radis devient trompette, la carotte castagnettes et la pomme une percussion.

retrouvez toutes les informations sur la semaine du développement durable sur facebook

avec **Conseil Local du Developpement Durable de Nevers**

Art et langage du corps :

La danse et le très jeune public

Depuis 1997, le groupe éveil culturel rassemble des structures de Nevers qui accueillent des enfants de moins de 6 ans. Sa mission est d'organiser des actions pour les enfants fréquentant ces établissements, en lien étroit avec les souhaits et la créativité des différentes équipes.

Dans ce cadre, spectacles, contes, « racontes-tapis » sont proposés dans les différentes structures et des formations, liées à la culture, sont proposées aux personnels.

Les projets se terminent, souvent, par un temps festif associant les familles, les professionnelles et les élus.

Un des projets phare de l'année 2012-2013 est dédié à la danse. « *Deux expériences récentes ont conduit à ce choix*, souligne Sabine Conforti, responsable des structures petite enfance, *certaines professionnelles du groupe ont récemment suivi une formation intitulée « de l'éveil corporel du jeune enfant à la danse » et un spectacle de danse a été proposé en 2012 dans les structures. Ce dernier, ayant été très bien reçu par le jeune public, les équipes ont souhaité poursuivre la découverte de cet art* ».

Cette année, les enfants découvriront, une danseuse qui improvisera dans leur quotidien. « Le corps est le moyen d'expression et de communication du jeune enfant qui n'a pas encore les mots, le mouvement est l'un des premiers signes de l'activité de l'enfant ; le but est d'aller à la rencontre des touts petits avec un autre langage que celui des mots, celui du mouvement et de la danse. Cette action permettra aux professionnelles non sensibilisées à cet art, d'observer et de mieux comprendre la sensibilité particulière de chaque enfant au mouvement, et pour certaines, d'analyser les éléments de bases nécessaires pour animer une séance d'éveil à la danse ».

72 agents mobilisés pour la réussite du projet

Une conférence, animée par Véronique HIS, chorégraphe, a eu lieu le 7 mars. Elle a permis d'aborder, avec 72 agents des structures petite enfance, deux points essentiels : le mouvement, la danse et le très jeune enfant et la présence artistique.

La chorégraphe interviendra, avec une danseuse en mai dans les diverses structures. Ce projet se terminera par un solo « Au bord de l'eau » qui sera présenté dans les différents quartiers de Nevers (Grande-Pâture, Banlay, centre-ville…). En fonction de la capacité d'accueil des lieux, certains spectacles seront ouverts aux parents.

Le Relais Accueil Petite Enfance

L'ieu d'information pour les parents, les assistants maternels et les professionnels de la petite enfance, le relais renseigne les familles sur les différents établissements d'accueil du jeune enfant (moins de 6 ans), gérés par le CCAS de Nevers. Le personnel reçoit les parents pour les inscriptions des enfants dans les structures pour un accueil régulier (3 crèches collectives, 1 crèche familiale et 3 multi accueils). Le Relais Accueil Petite Enfance répond également aux questions des employeurs d'assistants maternels agréés et contribue à leur professionnalisation.

Pour les parents, ce service :

- aide à trouver le mode d'accueil le plus adapté à leur enfant et leur besoin
- constitue avec eux le dossier d'inscription pour les structures du CCAS
- guide dans les démarches administratives et répond aux questions concernant la réglementation du parent « employeur ».

Pour les assistants maternels, le relais :

- permet de rencontrer d'autres assistants maternels et favorise les contacts avec les parents en recherche d'un assistant maternel,
- informe sur le statut professionnel et sur les modalités d'agrément,
- propose des activités d'éveil selon un planning préétabli dans différents quartiers : un calendrier trimestriel des activités présente les activités et lieux (à demander au RAPE).
- met à disposition une documentation spécialisée.

Relais Accueil Petite Enfance:
2 bis Bd Jacques-Duclos 58000 Nevers
tél. : 03.86.59.43.64
Responsable : Stéphanie Chaumereuil
E-mail :stephanie.chaumereuil@ville-nevers.fr

Ouverture au public: lundi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h; du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 9 h à 16 h. Accueil du public sur RDV ou le lundi de 13h à 18h.

Les jeunes ont organisé un Festival sur Les Droits Humains

Du 20 au 27 avril a eu lieu le premier festival des Droits Humains en Bourgogne. Une initiative de jeunes Neversois assidus du Pac des Ouches.

C'est une première en Bourgogne et l'initiative est à mettre au crédit de jeunes Neversois assidus du Pac des Ouches et des ateliers consacrés aux Droits Humains. Sous la houlette de Nadia Rabhi, les jeunes ont pris la mesure de ce que sont et de ce que devraient être les Droits de l'Homme : un bien sacré et universel. Forts de ce constat, c'est sur les ondes de la radio lycéenne Bac FM qu'ils vont décider de sévir et d'éveiller les consciences. Derrière les micros, ils multiplient les interviews. Le déclic viendra de la rencontre avec Robert Badinter, à son domicile parisien, célèbre avocat qui fut l'artisan de l'abolition de la peine de mort en 1981. Il était alors ministre de la Justice. Parmi leurs faits d'armes, l'interview de Stéphane Hessel restera un moment particulier tout comme la rencontre avec Geneviève Garrigos, présidente d'Amnesty International France ou encore Dominique Sopo président de SOS Racisme. Toutes ces personnes ont participé à des conférences et des débats qui ont eu lieu durant toute cette semaine. Nevers, bien sûr, mais aussi Autun, Auxerre, Chalon-sur-Saône, Le Creusot, toutes ces villes bourguignones dans lesquelles la Ligue de l'enseignement est installée, accueilleront des manisfestations. Outre les débats et les conférences, d'autres manifestations comme des concerts, des spectacles de rue, des performances artistiques, danse, projections de films étaient au menu de cette semaine. Dans cette entreprise, les jeunes du Pac des Ouches ont reçu le soutien de l'antenne locale d'Amnesty International et de son représentant local Patrick Noyau.

Renseignements et informations :

Pac des Ouches à Nevers, 03 86 61 42 67
Email : pacdesouches@fol58.org

Appel À musiciens

Le centre social Accords de Loire organise le samedi 15 juin, dans le cadre de la fête du quartier qui se déroule au square Mendès-France, une journée scène ouverte afin de permettre aux artistes locaux et aux groupes du coin de se produire en bénéficiant gracieusement d'une vraie scène et de toute la partie technique. Tous les styles de musiques sont les bienvenus.

Inscrivez - vous :

Accords de Loire au 03 86 61 09 65.
email : accordsdeloire@orange.fr

Les lycéens ont du cœur !

Pour la deuxième année consécutive, les lycéens de Nevers, rejoints dans leur démarche par ceux de Decize et de Saint-Pierre le Moûtier, organisent la seconde édition du Festival des Lycéens le samedi 4 mai à la Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre, à partir de 20h. Un spectacle sur le thème du cinéma sera donné par les lycéens et les bénéfices seront intégralement reversés aux Restos du Cœur. L'an passé, la Junior Association avait ainsi reversé quelque 2 700 euros aux Restos.

Samedi 4 mai à partir de 20h. Tarifs : 8€ pour les adultes, 6€ pour les étudiants et les chômeurs, gratuit pour les moins de 12 ans.

Contacts et réservations : festivaldeslycéensencoeur.tk

La jeunesse en mouvement

Service Volontaire Européen : *pour qui et comment ?*

Pour qui ?
Le SVE s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans.

Pourquoi ?
Pour échanger votre propre vision, vos idées avec celles d'autres jeunes européens autour d'un thème ou pour vivre dans un pays différent du vôtre et découvrir ainsi une nouvelle culture et tout ce qui en découle.

Sous quelles conditions ?
Vous devez vous engager à faire mention du soutien de la Ville de Nevers dans toute communication concernant votre projet, ainsi qu'à témoigner de votre expérience à la demande de la Ville de Nevers.
Vous devez produire un bilan de séjour et nous le transmettre.

Quel coût ?
Le SVE ne coûte en principe rien à celui qui part. Une subvention de l'Union Européenne

et l'organisme qui vous accueille prennent en charge votre transport aller retour (au moins à 90%), votre hébergement, vos frais de nourritures et de transport sur place, et une indemnité mensuelle dite « argent de poche » vous est versée. Il s'agit d'un forfait fixé dans le cadre du Programme Européen Jeunesse en Action ; son montant varie en fonction du pays d'accueil.

Comment procéder ?
Téléchargez la fiche candidat sur le site internet de la Ville de Nevers, rubrique vivre à Nevers dans jeunesse.
Une fois remplie, envoyez-la à isabelle.perasso-biard@ville-nevers.fr.
Pour nous rencontrer et parler de vos attentes et de vos projets contactez-nous.

Contact
Direction de l'Economie et de l'Attractivité
Isabelle Perasso-Biard : 03 86 68 44 31 / 06 72 83 89 52
isabelle.perasso-biard@ville-nevers.fr
Accueil du public : sur rendez-vous.

L'Islande, ça vous gagne!

Dans le cadre d'un Service Volontaire Européen (SVE) de six mois en Islande, Aïcha, jeune neversoise, s'initie à la vie au pays de la *Terre de Glace* par un volontariat dans les domaines de l'art et la culture. Entre aurores boréales et cafés branchés de Reykjavik, Aïcha s'éclate et compte bien vivre à 200% son aventure.

Aïcha, pourquoi avoir choisi le SVE pour partir ?

- En fait, après mon bac, j'ai fait des études de psycho mais ça ne me plaisait pas. L'année dernière, j'en avais marre et je voulais vraiment faire autre chose. Je voulais partir, changer d'air et découvrir de nouvelles choses. Donc, je me suis renseignée pour partir, et le SVE semblait la meilleure option, car tout est pris en charge.

Et en quoi consiste ton séjour en Islande ?

- En fait, je suis partie pour faire un SVE de six mois, je suis là pour diriger des workcamps. Un workcamp consiste à prendre en charge plusieurs personnes. Par exemple, les deux dernières semaines, j'ai eu mon premier workcamp qui s'appelait "Art et rénovation". J'avais sept personnes qui venaient d'un peu de partout dans le monde. Donc c'est vraiment intéressant parce qu'on rencontre des personnes qui viennent de partout, on fait des soirées culturelles, on découvre plein de choses sur les us et coutumes des différents pays, des jeux, ce qu'ils mangent, etc. Vraiment intéressant ! En général, un workcamp dure deux semaines. Ensuite, on a des jours off au cours desquels on peut se reposer et faire ce que l'on veut.

Où habites-tu du coup maintenant ?

- À Reykjavik, dans le quartier des "hipsters", donc c'est vraiment cool, parce que les magasins de la rue principale sont des boutiques de petits créateurs, de design, de fashion, de vintage... J'ai envie de tout acheter… De plus, les gens sont vraiment très gentils, partout où on va on est très bien reçu.

Est-ce vrai ce que l'on dit sur les paysages islandais ?

- Que dire de ces paysages... À chaque fois que je sors, je m'émerveille de ce que je vois. Parce qu'avec la neige et le soleil, tout change très vite. J'ai une colocataire qui est là depuis presque un an, elle me dit qu'elle s'émerveille encore devant tous ces beaux paysages. Voir des volcans, des glaciers, des déserts, parfois on se croirait en Alaska. Les fjords, avec la mer, c'est magnifique ! Et surtout, j'ai vu des aurores boréales ! La première fois, c'est vraiment impressionnant. Je suis restée deux ou trois heures dehors à me délecter de ce spectacle. Bref, j'ai soif de découvrir ce pays.

Et culturellement, la ville bouge un peu ?

- Tous les soirs, dans la plupart des bars, il y a des concerts. Ça va du jazz à l'électro. Mais le week-end, c'est plus pop. Pour ce qui est de la mode, ils sont en plein dedans. Ils font pas mal de gros vide-greniers, et des magasins de "second hand", des friperies quoi, parfois c'est un peu bizarre, mais je me suis faite à la mode islandaise. En général, c'est tout de même assez vintage.

… même le fameux pull islandais ?

- Evidemment, il ne faut pas l'oublier celui-là ! En laine de mouton islandais, que du bonheur... Aussi au début, je voyais pas mal de gens avec de la fourrure et ça me dégoûtait un peu, mais je crois que j'en vois moins... ou je m'y suis faite.

Renseignements sur le SVE :
Isabelle Perasso-Biard 03-86-68-44-31
Sur rdv au Palais Ducal (1er étage, tour Est)

Vous pouvez continuer de suivre Aïcha dans sa découverte de l'Islande sur son blog : evsiniceland.tumblr.com

Familles à Énergie Positive

Un concours d'économies d'énergie, pour agir ensemble contre le réchauffement climatique.

« Familles à Energie Positive » est un défi d'économies d'énergie, dont l'objectif est de mobiliser le grand public sur les économies d'énergie que l'on peut réaliser au quotidien sans affecter le confort. Il se déroule pendant toute la saison de chauffage, du 1er décembre 2012 au 30 avril 2013. La mission des familles participantes est de réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes.

A Nevers 5 équipes de 6 à 8 familles se sont engagées dans ce concours :

-« Ça y emmène »-
-« Citron vert et cerise »-
-« L'éco gagnant »-
-« Les Expat »-

" *Les membres du CLDD qui se sont investis sont persuadés qu'il est important de diminuer sa consommation, qu'il faut rechercher les bonnes pratiques, il faut vivre autrement* », souligne Dominig Bourbao, directrice du Conseil Local du Développement Durable de Nevers. *« Le fait de s'engager dans le concours permet de suivre sa consommation mensuelle et/ou bimensuelle et d'adapter ou d'instaurer de nouvelles pratiques, de meilleures habitudes. De plus, en général, toute la famille se motive dans ce challenge des économies, que l'on soit propriétaire ou locataire. Ces derniers n'ont toutefois pas la même latitude pour améliorer l'isolation par exemple. Ils doivent, en effet, en référer au propriétaire. Toutefois, l'astreinte du relevé à inscrire sur un site spécial, entraîne quasi obligatoirement des économies. Il faudrait même que ce concours soit plus largement ouvert à touTEs les citoyenNEs. Il entrainerait nécessairement une réelle prise de conscience. Tous les participants de l'équipe «Citron Vert et Cerise » du CLDD sont d'accord pour renouveler l'expérience l'an prochain.*"

Chacun, chacune, peut faire des améliorations, même des petites choses qui, au final, sont efficaces. Quelques exemples :

- *Aération 5 minutes des pièces*
- *Mettre de l'isolant derrière les radiateurs et les équiper de robinets thermostatiques*
- *Ouvrir son lave-vaisselle avant le cycle de séchage*
- *Eteindre la box la nuit ou la brancher à une minuterie*
- *Mettre des rideaux épais devant ses fenêtres mais pas devant les radiateurs*
- *Ne chauffer que les pièces de vie*
- *Entretenir la chaudière et régler la température tous les ans*

Pour suivre les actualités : bourgogne.familles-a-energie-positive.fr

Pour tout renseignement: Espace Info Energie, 31 avenue Pierre Bérégovoy à Nevers, tél: 03.86.38.22.20.

mail : infoenergie@ale-nievre.org

nevers AGGLOMÉRATION

Opération nationale J'aime la Loire propre

Ils étaient motivés, les pêcheurs, chasseurs, mariniers, sportifs, randonneurs, promeneurs, amoureux et utilisateurs de la Loire, à participer, samedi 2 mars aux côtés de l'APPMA la Corcille de Nevers, à l'opération nationale : « *J'aime la Loire Propre* », organisée conjointement avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre. Il s'agissait de nettoyer les rives de la Loire sur Nevers. Les participants se sont retrouvés à 8 h30 sur le parking à proximité du Canoë-club et, armés de gants, sac poubelles mais aussi de bonne humeur, il sont partis à l'assaut des immondices. Les volontaires ont ramassé les habituelles bouteilles en plastique, canettes en verre, bidons, sacs poubelles remplis… Les canapés et les pièces auto représentaient le gros du volume. Une opération qui commence à porter ses fruits puisque les quantités d'ordures étaient moins importantes et les gros encombrants (gazinières, machines à laver et carcasses de voitures) un peu plus rares.

Espace d'accueil et d'amitié où des personnes en souffrance psychique peuvent se retrouver, se soutenir, partager et organiser diverses activités, le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) participe au développement personnel et permet de créer des liens. Précisions avec un adhérent de la structure neversoise.

GEM la vie !

Groupe d'Entraide Mutuelle

Rompre l'isolement, rétablir des liens sociaux et reprendre confiance en soi : telle est la philosophie du Groupe d'Entraide Mutuelle. A Nevers, ce groupe s'est trouvé un joli nom : GEM la vie ! Adhérent de la structure neversoise, Jean-François explique avoir rejoint le groupe pour combattre la solitude. « *Je voulais me sentir moins seul devant ma maladie en pratiquant des activités avec d'autres mais aussi partager des repas conviviaux*. » Le jeune homme s'est fait des amis et a pu découvrir l'atelier « calligraphie » qui le passionne. GEM la vie propose aussi bien des activités physiques ou de plein air qu'artistiques ou encore des jeux de société. Ces activités sont animées par des bénévoles. « *Pour les repas que nous partageons, nous préparons nous-mêmes la cuisine avec l'aide de l'animatrice*. » Par ailleurs, GEM la vie organise régulièrement des sorties « InterGEM » avec les structures de Decize, Moulins et Bourges.

> ***« GEM la vie m'apporte le réconfort et la chaleur humaine. Il est important d'échanger certaines opinions et de rencontrer des têtes nouvelles »***

précise Jean-François. « *Simplement, nous manquons d'adhérents et d'adhérentes. Il ne faut pas hésiter à venir voir comment ça se passe !* »

GEM la vie ! PRATIQUE

GEM la vie est un espace pensé et organisé par les adhérents eux-mêmes, avec l'aide d'animateurs salariés ou bénévoles. Ce lieu a pour vocation d'informer et non de soigner. Il permet de renseigner ou d'orienter les patients ou les proches.

Activités proposées : Marche, VTT, théâtre, chant, calligraphie, jeux de société, photographie, langues vivantes…

GEM la vie – 10, rue des Fondereaux – 58000 Nevers

Tél. 03.86.61.15.94 ; gem.nevers@orange.fr

Ouvert du lundi au jeudi, de 9h30 à 17h30 et le vendredi, de 13h30 à 17h30

11 mai - La Fête de la Fleur

La Journée de la Fleur fête ses 20 ans le samedi 11 mai, au PARC ROGER SALENGRO, autour du bassin, à partir de 8 h 30 jusqu'à 18 h 30. Animations diverses : Capriole (danses folkloriques), Les Toques Nivernaises (présentation de recettes à base de fleurs).

Possibilité de s'inscrire au CONCOURS DE FLEURISSEMENT DE NEVERS ET SA RÉGION (Nevers, Challuy, Fourchambault, Marzy, Sermoise-sur-Loire, Saint Eloi) sur place et au 03 86 61 22 18

La politique volontariste de la ville de Nevers, en faveur des citoyens handicapés en général et dans le domaine de l'accessibilité en particulier, l'a conduite à mettre en place, en décembre 2006 sa Commission Communale d'Accessibilité (C.C.A.).

Au terme de plusieurs années de fonctionnement, un bilan des actions a été réalisé.

Handicap et accessibilité

Bilan de 5 ans d'activité (2008-2012)

Concrètement dans notre ville:

Les indices d'accessibilité ont bien évolués entre 2008 et 2012

En 5 ans, la mission Handicap/Accessibilité a traité de nombreuses requêtes citoyennes (accessibilité voirie, établissement recevant du public, parcs et jardins, places de stationnement, recherche de logements adaptés, recherche d'emplois, aide technique, aide humaine, informations à caractère médicales, sociales, législatif, sollicitations de collectivités limitrophes en matière d'informations et de conseils techniques…). Des demandes concrètes ont été gérées au quotidien.

Plusieurs chartes, en coopération avec les différentes associations représentatives des personnes handicapées du département ont été élaborées : la charte Commune-Handicap ; la charte des Terrasses ; la charte en faveur de l'emploi des personnels en situation de handicap ou en situation d'inaptitude à leur poste de travail ; une convention partenariale pluriannuelle avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) et la réactivation de la commission de reclassement et l'élaboration de son règlement intérieur.

En terme d'animation, de nombreuses actions ont été réalisées, aussi bien au niveau sportif, qu'au niveau culturel, artistique et de loisirs, permettant ainsi, la participation réelle des personnes handicapées dans la vie de la cité.

Nevers est à la 44ème place des chefs-lieux les plus accessibles

En février dernier, l'Association des Paralysés de France (APF) a publié son baromètre de l'accessibilité*, elle place Nevers à la 44ème place (sur 96) des chefs-lieux départementaux les plus accessibles. La préfecture de la Nièvre enregistre la même note que la moyenne nationale : 13,2 sur 20 (l'an dernier Nevers avait obtenu la note de 11,9 sur 20). La ville fait monter sa moyenne grâce à sa note maximum de 21 sur 21 pour sa politique volontariste en faveur des personnes en situation de handicap.

**Le baromètre de l'APF permet de mesurer l'avancement des travaux d'aménagement des chefs-lieux départementaux en 2012. Il est établi selon plusieurs critères : « un cadre de vie adapté », « des équipements municipaux accessibles », « une politique locale volontariste », selon des questionnaires remplis par les délégations départementales de l'APF et les mairies dans 96 chefs-lieux départementaux.*

Le guide handicap : un document contre les idées reçues

Côté communication, parmi toutes les actions menées, un guide pratique sur le handicap a été réalisé. Diffusé en interne (ensemble des agents de la ville de Nevers) et en externe (à l'occasion de manifestations diverses et variées et notamment auprès des nouveaux arrivants), ce document où l'on peut trouver de nombreux conseils utiles, s'érige contre les idées reçues. Il a vocation à mieux nous apprendre à vaincre la frontière de nos différences tout en apportant les clefs pour échanger de manière naturelle avec le monde du handicap.

À SAVOIR

Les établissements recevant du public ont jusqu'au premier janvier 2015 pour être accessibles aux personnes handicapées : accès, circulation, utilisation des équipements en autonomie.

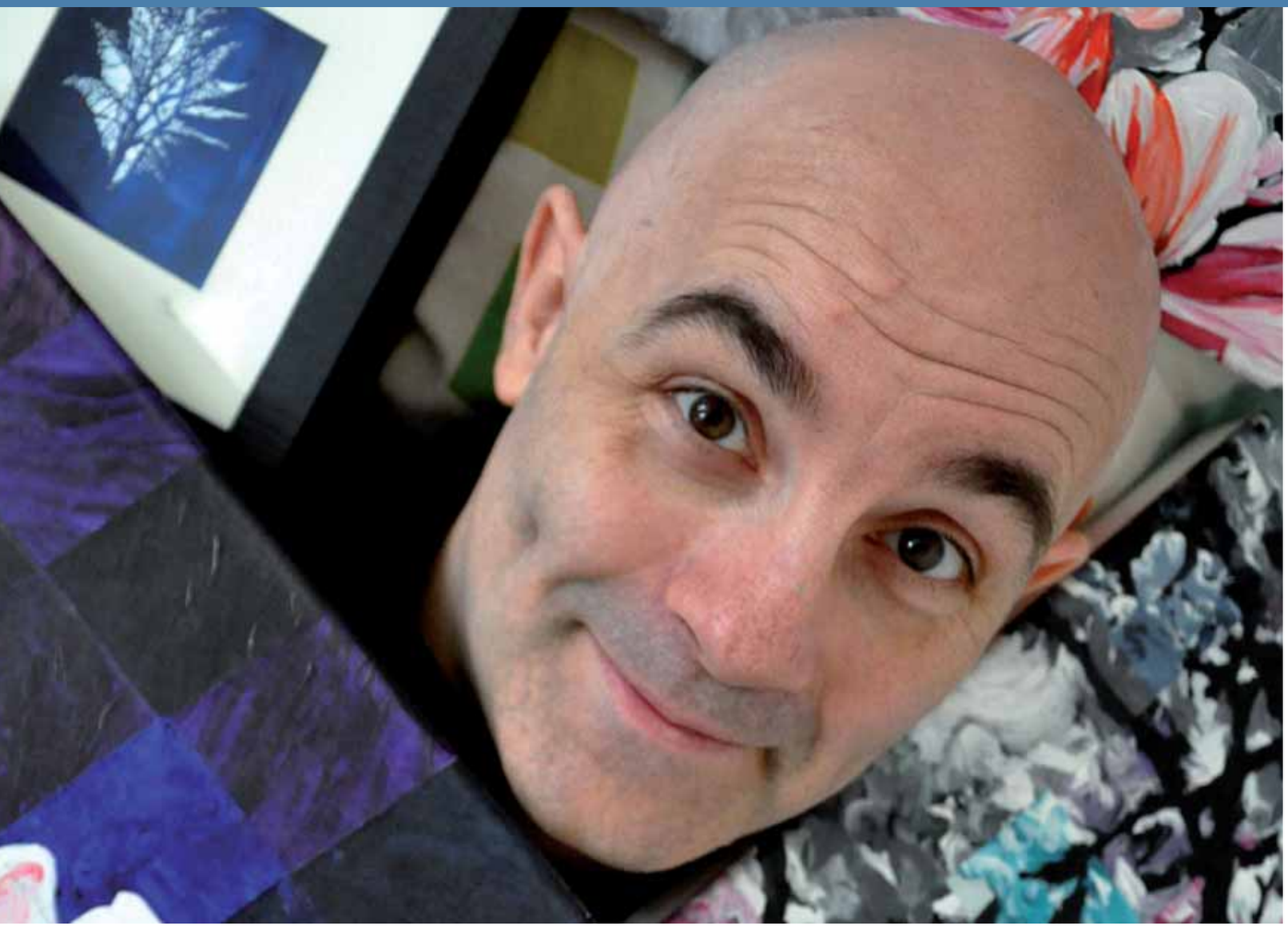

Aux arbres et cætera

Né dans les arbres - ou presque - de la montagne bourbonnaise mais Neversois d'adoption, Jean-Louis Magnet s'est construit entre monde végétal et mode pictural. De plus en plus rayonnant, son travail doit autant à la botanique qu'à l'histoire de l'art.

À La Chabanne, l'épicéa est élégant et le hêtre vigoureux. Là-bas, dans ce coin reculé de la montagne bourbonnaise, petit paradis de dépaysement, au crépuscule des années soixante-dix et à l'aube de la décennie suivante, un gamin lutte contre l'ennui. La méthode est simple : s'esseuler davantage encore. *"Je me sentais décalé par rapport aux autres jeunes. Les maquettes d'avions ou de bateaux, le chant à l'église, ça allait un moment, mais il me manquait des livres, des disques, des films... Alors, je m'isolais et me réfugiais dans les taillis, au pied des arbres, dans le creux de leurs troncs",* raconte Jean-Louis Magnet, fils d'ouvrier *"embouteilleur d'eau de source"*. L'enfant ne sera pas sauvé par les loups. Ni par le foot du village ou les balades sur les pistes enneigées de La Loge des Gardes, *"même si c'était, et que cela reste, à l'occasion, des instants très agréables."* Moins encore par les Sœurs de La Chabanne ou les Frères du collège du Mayet-de-Montagne.

Ils sont comme des frères !

Non, le petit Jean-Louis sera sauvé par les arbres. *"Eux, je les considère justement comme des frères !"*

Trois coups de tonnerre vont, tour à tour, sonner le ramdam de l'émancipation. Le premier sera de l'ordre émotionnel : une visite au Louvre. *"Avec des amis de la famille. Je me souviens avoir été subjugué par* Le Radeau de la Méduse *et les toiles de Van Gogh. Ce frisson initial avec la peinture me reviendra quelques années plus tard, aux Beaux-Arts d'Angoulême. J'hésitais encore, je voulais faire de la BD... et j'ai définitivement craqué pour la peinture."* La deuxième bombe (humaine) sera organique : un concert de Téléphone. *"C'était à Lyon, en 1984. Ça m'a pris aux tripes"*, avoue presque gêné celui qui, peu après, s'enivrera du rock esthète des Kinks, ou de celui, plus aérien, de R.E.M. Fin guitariste, disciple digne de Roger Mc Guinn et Peter Buck, pourvu d'un timbre moelleux, Jean-Louis Magnet laissera lui aussi, avec Strawberry Minds ou Moss, une poignée de joyaux aux amateurs de pop

SES RÉFÉRENCES

REFERENCES

Des artistes
David Hockney
Georges Rousse
Andy Goldsworthy

Des livres
Voyage au bout de la nuit, de L-F. Céline
Océan Mer, de Alessandro Baricco
Les Matinaux, de René Char

Des films
Les Ailes du désir, de Wim Wenders
The Big Lebowski, de Joel et Ethan Coen
Barry Lyndon, de Stanley Kubrick

Des disques
Double Blanc, The Beatles
Roman Candle, Elliott Smith
Skylarking, XTC

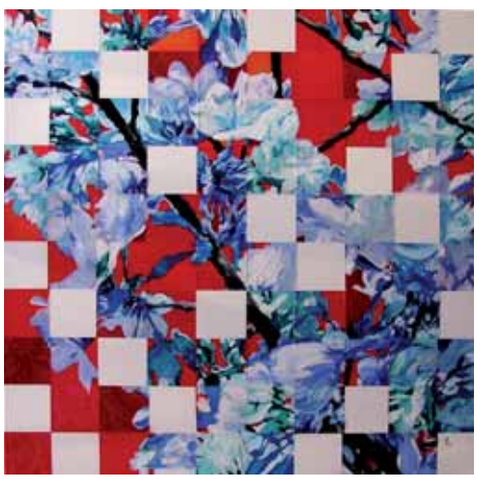

Les "arbres" de Jean-Louis Magnet s'exposent sous différentes formes. Ci-dessus, encadrant Apolline (en haut à droite), trois "hanami", en référence à la tradition japonaise célébrant l'arrivée du printemps. "Chaque carré de papier, travaillé séparément et ensuite marouflé sur la toile, peut être regardé comme un tableau indépendant", explique l'artiste que l'on peut voir (ci-contre) en pleine installation de "L'arbre invisible N°2", œuvre mobile variant au gré de la lumière et des déplacements du public. "Dans cette œuvre, je joue avec le vide comme on jouerait avec les silences d'une composition musicale en le faisant "résonner" ou parler, peut-être tout simplement pour en avoir moins peur."

délicate. Le troisième et dernier séisme, organique celui-ci, s'étale sur l'année 1997 : premier poste d'enseignant en arts plastiques, première paternité et première exposition. Rien que ça ! *"Tout est sorti d'un coup",* se remémore Jean-Louis, l'œil espiègle et la fossette rieuse. Inévitablement, cette première expo, dévoilée au Pac des Ouches, est baptisée "Derrière l'arbre". Dans la foulée, il expérimente la fragmentation et la mise au carreau. *"Je voulais faire cohabiter l'énergie, voire la violence, et la sensualité."*

Prendre le temps d'observer, de regarder les fleurs

Peu à peu, Jean-Louis Magnet va affiner et affirmer un style tout en nuances. Une passion pour l'hanami ("regarder les fleurs", en japonais) va naître. Ses productions s'enchaînent et font mouche. Au point d'envisager tout récemment le projet planétaire "Social Network Hanami" (voir le site Web de l'artiste). Parallèlement, il met en place des installations à la fois aiguisées, mystérieuses et captivantes. *"On ne peut résumer le monde actuel en une seule image. Pour cela, j'aime proposer un jeu d'ombres et de couleurs afin d'offrir des variations au spectateur."* Autant d'alternatives qui affranchissent l'œil et la conscience...

Né le 11 avril 1967 à Cusset (03)
Vit et travaille à Nevers
Père d'Apolline (16 ans) et de Roman (12 ans)

PRINCIPALES EXPOSITIONS PERSONNELLES

2013	Galerie Amice – Montélimar / Galerie MLS - Bordeaux
2012	Conseil général de la Nièvre
	25èmes Rencontres cinéma-nature - Dompierre/Besbre (03)
2011	Hanami et Wabi-Sabi – Galerie Evelyne Héno - Paris 7
2010	L'arbre invisible N°3 – Installation - Museaav – Nice
2008	Le jardin des sentiments - Galerie Les Vergers de l'Art – Paris
2007	Des larmes, des saints, des anges - Installation - Abbaye de Corbigny
2001	Yggdrasill - Installation – Hôtel du Département de la Nièvre
1998	Derrière l'arbre - Installation - PAC des Ouches – Nevers
1997	Parallaxe - Etc… Art - Clermont-Ferrand

EXPOSITIONS COLLECTIVES RÉCENTES

2013	Galerie Hartmann – Barcelone (Espagne)
	Arbres – dix visions - Galerie Evelyne Héno - Paris
2012	Galerie Evelyne Héno - Paris / MIAC - Puls'art - Le Mans
	Flower power – Musée Auguste Grasset – Varzy
2011	Pour le Japon - Museaav – Nice

MUSIQUE *chanteur-guitariste avec Serum (1983-1987), D-Tails (1988-1990), Strawberry Minds (1990-1997), Moss (1997-2001).*

Internet : www.jl-magnet.com
Contact : magnetjl@gmail.com

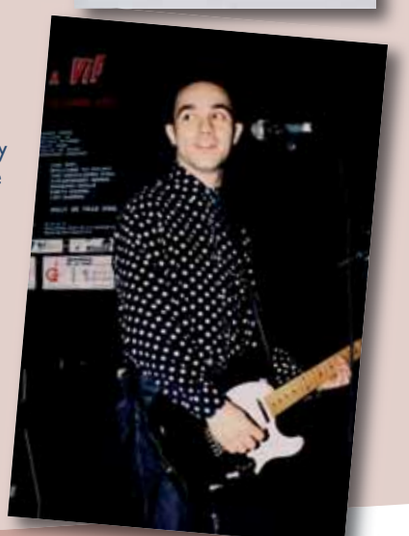

Nevers à Vif 1992, avec Strawberry Minds.

L'Office de Tourisme s'adresse aux Neversois !

Office de tourisme
NEVERS
et sa région

À quoi sert l'Office de Tourisme ?

- Vous pouvez venir chercher le **programme** des animations et des manifestations de Nevers et sa région (programme MCNN, CinéMazarin, calendrier des brocantes…).
L'Office de Tourisme recense les manifestations et édite un calendrier mensuel, disponible sur demande ou sur le site internet **www.nevers-tourisme.com**

- Si vous recevez de la famille ou des amis, nous vous donnerons de la documentation pour leur faire découvrir la ville et ses environs, suivre le cheminement piéton (fil bleu). Nous vous donnerons également le **guide pratique** avec tous les hébergements, les restaurants et les activités de loisirs.

- Vous pouvez venir chercher la documentation pour préparer vos **vacances** partout en France. Et si nous n'avons pas ce que vous cherchez, nous appelons l'Office de Tourisme de la destination qui vous intéresse et ils vous l'enverront directement chez vous !

- Si vous cherchez un souvenir de Nevers à apporter lors de vos déplacements chez des amis ou dans la famille, nous disposons d'une **boutique** : faïences de Nevers, produits locaux, magnets, livres pour les grands et les petits, mugs…

Quels autres services à l'Office de Tourisme ?

LE SERVICE COMMUNICATION :

Nous réalisons la documentation que vous venez chercher à l'accueil au Palais Ducal (écriture des textes, choix des photos…)

Nous avons un site internet dédié : **www.nevers-tourisme.com**.
Il est régulièrement mis à jour et vous pouvez y trouver la liste des hébergements, des loisirs, des restaurants, l'agenda…

Nous avons une page Facebook, avec des actualités, des bons plans, des offres promo…

LE SERVICE COMMERCIAL :
Résatourisme, se trouve au 4, rue Sabatier (vitrine sur la rue)

Nous participons à des **salons** en France et à l'étranger, dans le but d'attirer des touristes à Nevers (ex : Bruxelles, Amsterdam, Paris…)
Nous sommes en relation avec des **agences** de voyages et des autocaristes pour faire venir des groupes de touristes à Nevers
Nous travaillons avec des **guides conférenciers**, qui prennent en charge les groupes (français ou étrangers), afin de leur faire visiter la ville.
Nous travaillons étroitement avec l'Espace Bernadette Soubirous pour développer le tourisme de pèlerinage à Nevers.
Nous proposons aussi à la clientèle individuelle, des **bons cadeaux** valables dans les restaurants ou chez les prestataires d'activités de Nevers. Nous proposons aussi des weekends en formule « tout compris ».

DANS LA PROCHAINE ÉDITION, VOUS EN SAUREZ PLUS SUR LES VOLS EN MONTGOLFIÈRE

Palais ducal - 4 Rue Sabatier - B.P 818 - 58008 NEVERS CEDEX - Tél. 03 86 68 46 00 - contact@nevers-tourisme.com

humain et événementiel

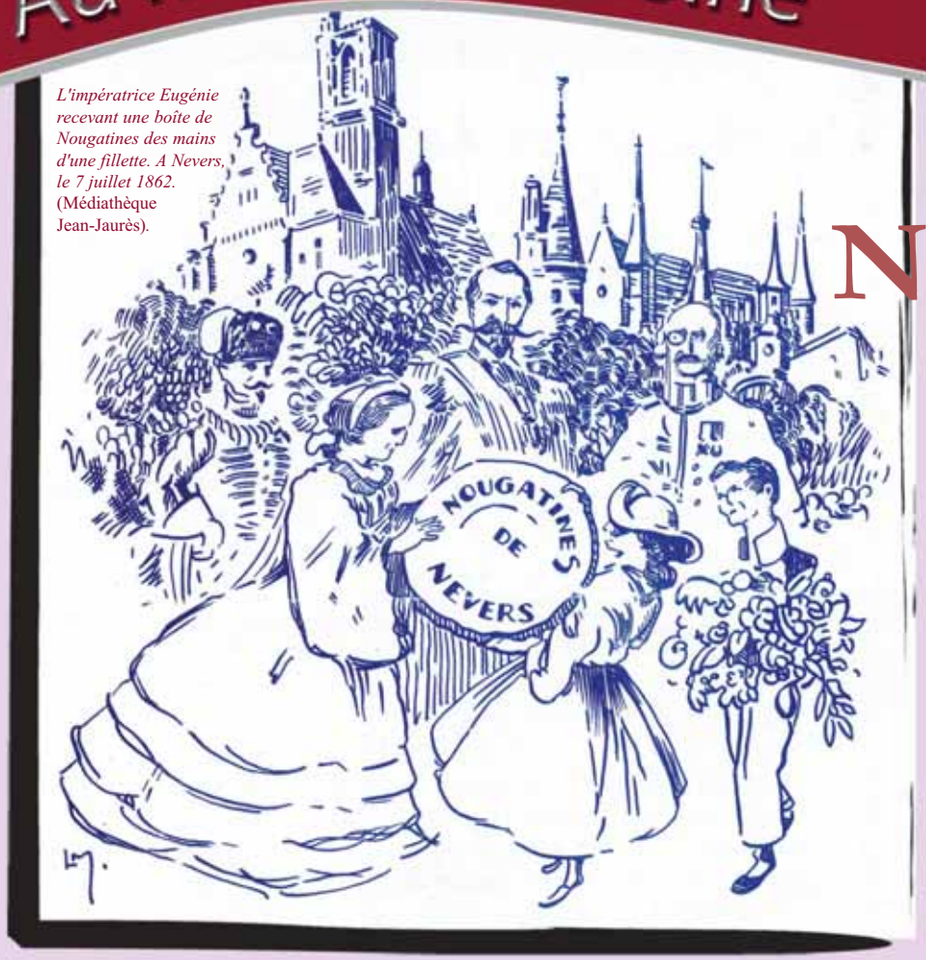

L'impératrice Eugénie recevant une boîte de Nougatines des mains d'une fillette. A Nevers, le 7 juillet 1862. (Médiathèque Jean-Jaurès).

Napoléon III à Nevers

Si le passage de Napoléon Ier à Nevers en 1799 fut extrêmement bref, la venue à deux reprises de son neveu, Louis Napoléon Bonaparte, a marqué durablement la mémoire locale. Il vient une première fois les 15 et 16 septembre 1852 en tant que prince-président de la République puis une seconde fois les 7 et 8 juillet 1862 en tant qu'Empereur en compagnie de son épouse l'Impératrice Eugénie. Rues et places de Nevers sont décorées avec faste pour ces deux occasions et une programmation hors du commun est prévue pour accueillir ces hôtes de marque. Entre ces deux visites, la ville change considérablement de visage. Depuis la construction de la gare en 1850 sur l'emplacement de l'étang de La Passière, elle est devenue un noeud ferroviaire important. Dans le même temps, elle connait une poussée démographique et une extension spatiale significatives dont l'empreinte dans le paysage urbain actuel rappelle encore aujourd'hui cette période du Second Empire.

Portrait de Napoléon III. Tableau offert par l'Empereur en 1869 (Collection Conseil général de la Nièvre. Don Blasini).

Nevers sous le Second Empire

Deux municipalités couvrent cette période. D'abord celle de Jean Desveaux (1850 à 1863) puis celle de M.L.A. Boucaumont (1863 à 1870). Les deux maires ont alors à faire face à une augmentation de la population urbaine qui est passée de 15.700 habitants en 1846 à 20.000 en 1866. Avec une ville saturée, des quartiers anciens vétustes comportant des taudis, et des inondations redoutables venant de la Loire… les mesures drastiques deviennent urgentes. Jean Desveaux commence par mettre "de radieux éclairages du gaz" et des fontaines alimentées par l'eau de Loire. Une politique d'urinoirs pour la salubrité de la ville est mise en place, des promenades sont embellies, les rues sont pavées et numérotées. On lui doit également la construction de l'Hotel de Ville dès 1827 et à Boucaumont l'aménagement de la place attenante en 1865. En 1856, les bâtiments du couvent en forme de H autour de la chapelle Saint-Gildard sont inaugurés pour les Soeurs de La Charité. L'autre "monument intéressant" de Nevers, cité dans les almanachs de la fin du XIXe siècle, est la maison d'arrêt ouverte en 1857 avec ses différents quartiers et son modernisme. Sous le mandat de Boucaumont, un nouveau quartier intra-muros est aménagé sur le site de la propriété des marquis de Remigny : les Neversois voient naître les rues de la Banque (aujourd'hui rue Jean-Desveaux) et de Remigny. Pour combattre les inondations, les levées sont consolidées, le canal de dérivation des eaux de la Nièvre est creusé de 1863 à 1865, et l'assainissement du quartier de la Jonction est entrepris. Le boulevard Victor-Hugo est ouvert en 1860. Des immeubles de rapport, généralement jointifs, sont construits en introduisant timidement le style "Haussmannien". Le long des principaux faubourgs, l'urbanisation prend la forme de petites maisons basses de type rural. La petite cité de Nevers connaît ainsi pendant cette période un essor de travaux publics et la construction de nouveaux quartiers comme dans de nombreuses villes françaises.

Visites impériales à Nevers

patrimoine humain
et événementiel

Les 15 et 16 septembre 1852

Après avoir été élu triomphalement à la présidence de la République, Louis Napoléon Bonaparte se rend dans la Nièvre, un département qui ne lui est pas particulièrement favorable. Pourtant le préfet, qui a pu constater l'adhésion des maires, curés, propriétaires et cultivateurs, est confiant de l'accueil que les nivernais vont réserver au Prince-Président. Des réjouissances populaires, des jeux au parc, des feux d'artifices tirés des bateaux au milieu de la Loire sont prévus ainsi que l'ascension d'un ballon monté le jeudi 16 septembre à 14h. Les cloches de la cathédrale et le bruit du canon annoncent l'arrivée à Nevers du convoi qui ammène Son Altesse Impériale. Ce convoi mène le prince-président, accompagné du ministre de la guerre, du préfet et du maire, depuis l'Embarcadère (nom alors donné à la gare) jusqu'à la cathédrale puis à la préfecture. La voiture, précedée de cinq à six cents maires et adjoints et autant d'anciens militaires, progresse sous les acclamations de la foule. Cette même foule peut profiter des danses publiques de jour et de nuit dans la promenade du Parc alors que pour Louis Napoléon Bonaparte un bal est donné à l'hôtel de la préfecture avec l'orchestre de Strauss. Cette visite est un grand succès. Peu de temps après, le 2 décembre 1852, le Second Empire est proclamé et le dimanche 5 décembre un Te Deum est célebré dans la cathédrale de Nevers, le vicaire général Crosnier ayant donné l'ordre aux curés de chanter : "Domine salvum fac Imperatorum nostrum Napoleonem" (Dieu sauve notre Empereur Napoléon").

Rue du Rempart et rue de Rémigny en 1899 (Archives municipales 5Fi).
Ci-dessous : coupure de presse.
(Médiathèque de Nevers).

PASSAGE
DE
LL. MM. L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE
Dans la ville de Nevers.

Portrait de l'Impératrice Eugénie. Tableau offert par l'Empereur en 1869 (Collection Conseil général de la Nièvre. Don Blasini).

Les 7 et 8 juillet 1862

Le 7 juillet 1862, le train impérial part de Fontainebleau pour faire un premier arrêt à Cosne, puis à la Charité et à Fourchambault où il passe sous un gigantesque arc de triomphe métallique dont les éléments de colonnes cannelés sont ornés de roues, de tubulures et d'engrenages. Au coeur des usines de Fourchambault, on peut observer l'Empereur en uniforme de général et "la robe mauve de l'Impératrice entourée des dames de sa suite se promener au milieu des ouvriers". A Nevers le couple est accueilli par les vivas de la foule massée aux abords de la gare. Le convoi part de la rue de l'Embarcadère (aujourd'hui avenue Général-de-Gaulle) où un arc de triomphe de treize mètres de haut a été édifié avec des fabrications métalliques nivernaises, encadrés d'enormes ancres fondue à Guérigny et ornés de faïence de Nevers. Puis le couple impérial se rend en voiture découverte, escorté de cent gardes et d'un escadron du 6ème Hussards, à la cathédrale et à la préfecture par les rues décorées avec faste. Prenant place sur une vaste tribune élevée devant la grille de la préfecture, l'Empereur et l'Impératrice assistent à un défilé civil qui réunit vingt mille personnes. Les festivités se poursuivent le soir avec un bal officiel dans le Palais ducal et un bal public sur la place ducale. La population venue des campagnes "dansa jusqu'au jour". Le lendemain le train impérial repart pour Clermont-Ferrand après la visite de la fonderie de canons de Nevers.

Arc de triomphe, tel qu'installé sur l'avenue de la gare, le temps d'honorer la visite impériale en 1862.

Curiosités

Un arbre et des bonbons...

L'arbre de la Liberté. A l'occasion de l'élection de Louis Napoléon Bonaparte à la présidence de la République, le 10 décembre 1848, on avait planté place du château un arbre de la Liberté ; un petit peuplier qui symboliquement mourut l'année suivante...

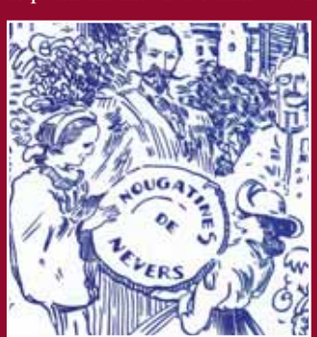

La Nougatine. Ce petit délice est un bonbon de sucre cuit aux amandes enrobé d'un glaçage coloré orange. La recette est inventée par Louis-Jules Bourmeau, un poitevin installé à Nevers, et la marque déposée en 1860. Une boîte de Nougatines est offerte à l'Impératrice lors de la réception dans les salons de la Préfecture. Sa Majesté apprécie tellement ce bonbon qu'à son retour, elle en passe commande en grande quantité et le fait ainsi connaître au Tout-Paris.

Visite guidée gratuite
le dimanche 5 mai à 15h.
Rendez-vous 18bis, rue Jean-Desvaux.
Service Animation du Patrimoine :
Magdalena du Bourg de Bozas
contact au 03.86.68.46.25.

Bibliographie :

- COLAS Raymond, *Nivernais Morvan*, Paris, 1982.

- LECHAT François, *Nevers pas à pas*, Nevers, 1979.

- CHABROLIN, CHARRIER, HARRIS, STAINMESSE, *Histoire de Nevers*, Roanne, 1979.

NEVERS
Dimanche
16 juin 2013
La Bottine
L'ÉVÈNEMENT
Marche&Course
AU FÉMININ
5KM
Retrouvez-nous sur
www.labottinenevers.fr
Course des Femmes La Bottine Nevers

Finale Top Perche à Nevers

La perchiste britannique Katie Byres, coachée par le Nivernais Julien Raffalli, a dominé le concours féminin élite avec un saut à 4, 35 m.

Sous le feu des projecteurs

Pour la deuxième année consécutive, le Top Perche est revenu à Nevers. La finale du Perche Elite Tour a de nouveau séduit le public nivernais le 23 février dernier dans une Maison des Sports aux allures de grande arène sportive. Sous les feux de la rampe, la Britannique Katie Byres et le Chinois Yansheng Yang ont remporté le concours.

Des concours de bonne facture, une organisation quasi parfaite : la finale du Perche Elite Tour 2013 a séduit le public mais aussi le président de la Fédération Française d'Athlétisme, Bernard Amsalem, ici aux côtés de Florent Sainte Fare Garnot et de Jean-François Raffalli, speaker et organisateur de l'événement.

Les perchistes chinois ont enflammé le concours élite. Sous le regard de Romain Mesnil (à gauche), futur retraité et en échec lors de la soirée, Changrui Xue a pris la seconde place derrière son compatriote Yanshen Yang (5, 75 m). Le podium était complété par Valentin Lavillenie, jeune frère du champion olympique, lequel, avec un saut à 5, 65 m établissait un nouveau record personnel.

Durant les deux jours de cette RN 7 en fête avec l'ANAVA, la Ferme du Marault sera le cadre d'une bourse d'échanges, d'une fête du terroir et de l'artisanat. Vous y trouverez un manège d'enfant et et des structures gonflables ainsi que diverses expositions de véhicules anciens (voitures, motos, scooters, tracteurs, véhicules militaires, berlinette de l'ISAT...)

27-28 avril - Ferme du Marault

La Nationale 7 en fête

Créée en 1978, l'**ANAVA** (Association Nivernaise des Amateurs de Véhicules Anciens) fête son 35e anniversaire en célébrant la RN 7. Ainsi, les 27 et 28 avril, un maximum de voitures anciennes devraient rouler sur la mythique Nationale chantée par Trenet et qui nous conduit au pays du soleil. *"C'est également une promotion importante pour Nevers et la Nièvre,* souligne Jean-Luc Poeuf, président de l'ANAVA. *Tous les véhicules vont se rassembler sur l'un des sites emblématiques de notre département, la Ferme du Marault."*

Samedi 27 avril : Rassemblement en fin de matinée à Magny-Cours (Ferme du Marault).

De 15 h à 17h : La Grande Traversée de Nevers, parade en direction de Nevers *via* l'ancien tracé de la RN 7, notamment la rue François Mitterrand, la Porte de Paris, la Croix des Pélerins, la rue P-V. Couturier, la Place Carnot, la rue Saint-Genest puis le pont de Loire et le retour sur Magny-Cours.

18 h : concert avec la chorale Les Nomades

21 h : dîner-spectacle avec Effervescence

Dimanche 28 avril : Rallye sur RN 7, pique-nique géant (avec produits du terroir)

Infos internet : 58anava.e-monsite.com

Sélectives pour les championnats de France

Le bon départ de Nevers Gym Trampoline

Mi-février, la première sélective interrégionale de trampoline, rassemblant les compétiteurs des régions Centre, Auvergne, Limousin et Bourgogne, s'est disputée à Cusset (Allier) sous l'égide de la Fédération Française de Gymnastique. Nevers Gym Trampoline était représenté par quinze athlètes, soit sept en filière régionale, sept dans la filière fédérale et un en filière nationale.

Cette compétition était sélective pour les Championnats de France, mais seulement pour les trampolinistes fédéraux qui disposent au total de trois compétitions pour tenter de réaliser deux fois les minima. Elle était donc "Open" et sans pression pour les compétiteurs de niveau national.

Aimé Jaut, entraîneur des Neversois, se montrait plutôt satisfait à l'issue du rendez-vous auvergnat. "C'est un bon résultat d'ensemble pour nos filles de niveau régional, avec notamment trois podiums dont deux médailles d'or pour Hélène Georgelin et Mathilde Biard et une médaille de bronze pour Alexandra Goyard. Sur les sept compétiteurs fédéraux engagés ce dimanche, trois ont réalisé les minima de leur catégorie (Julien Laborde, Saskia Bariller et Pauline Jacquemin). C'est un bon départ qu'il faudra confirmer à Chenôve le 17 mars prochain pour la seconde sélective. Au niveau national, Baptiste Bernadou a réalisé une prestation de bon niveau lui permettant de réaliser fictivement les minima de sa catégorie." Par équipes, Nevers termine 2e chez les garçons et 3e chez les filles.

La délégation de Nevers Gym Trampoline lors de la première sélective de Cusset en février.

Cercle Nevers Escrime

Bons résultats pour les jeunes épéistes du Cercle Nevers Escrime cet hiver. Les **benjamins** se sont notamment mis en évidence.

Lors des **championnats de Bourgogne** à Paray-le-Monial, ils ont obtenus trois podiums

Individuel - Amandine Couillot : 5e

Eliott Guillon : 2e

Emmanuel Michon : 3e

Dimitri Vincent : 5e

Par équipes - Nevers 1 : 2e / Nevers 2 : 6e

Par ailleurs, les tireurs du CNE ont brillé lors du **tournoi de Montchanin-Le Creusot**.

Eliott Guillon, Elsa Guillon et Amandine Couillot se sont imposés dans leurs catégories.

Benjamins : 1- Eliott Guillon, 2 - Emmanuel Michon, 4 - Xavier Lambert, 9 - Dimitry Vincent, 10 - Paul Millerat, 11 - Fabien Catier, 16 - Thomas Hostin...

Benjamines : 1. Amandine Couillot

Minimes garçons : 12 - Maxime Gauthier, 13 - Nathanael Rivière, 15 - Paul-Édouard Devoucoux.

Minimes filles : 1- Elsa Guillon, 9 - Tiphaine De Meira.

Vétérans 1 : 3 - Jean-Michel Robert.

Rendez-vous de printemps

Les Foulées de Nevers

vendredi 17 mai

Les Foulées de Nevers rassemblent des coureurs de tous niveaux et de tous âges. Un événement populaire auquel le maire de Nevers, Florent Sainte Fare Garnot (ici aux côtés d'Antoine De Wilde, vainqueur en 2009) est très attaché.

La 29e édition des Foulées de Nevers se déroulera le vendredi 17 mai. Les parcours emprunteront les allées du parc Roger-Salengro et les rues du centre-ville. Cet événement sportif et populaire voit cette année une évolution notoire dans son organisation. L'ASF-USO Nevers sera plus que jamais soutenue par *Le Journal du Centre* (finances et logistique) mais aussi par la Ville de Nevers. Un véritable projet commun entre les trois parties, Pour Florent Sainte Fare Garnot, les Foulées de Nevers participent à la politique d'animation de la Ville. *"La ville a besoin de bouger. Notre but est de proposer des temps forts comme les Foulées"*, précise le maire de Nevers.Précisons encore que les Foulées 2013 intègrent le Challenge Centre France Running, regroupant les Foulées de Bourges, Courir à Clermont et le cross de l'Yonne Républicaine, autres organisations du groupe Centre France.

La Ville de Nevers renforce son implication

17h45- 18h35 : Courses réservées aux jeunes
19h15 : 5 km - 19h45 : 10 km

Fête du Nautisme

samedi 25 et dimanche 26 mai - Bassin de La Jonction

Le Bassin de La Jonction sera en effervescence les 25 et 26 mai prochains à l'occasion de la Fête du Nautisme version 2013. Organisée par le CDOS 58 (Comité Départemental Olympique et Sportif), avec le soutien des clubs locaux, cette fête rassemblera tout ce qui touche aux sports et loisirs aquatiques dans notre département : Canoë-Club Nivernais, Ligéries decizoises, Cercle Nivernais de Voile, La Corcille (pêche), le Groupe Sub'Aquatique (plongée)... Des animations avec les Engin'Croyables, la musique traditionnelle ou encore les rythmes africains de Sabouniuma seront de la partie, tout comme l'épreuve de canoë du Challenge FSGT.

www.fetedunautisme.com

Plus de 1 000 cyclistes attendus le 19 mai entre Magny-Cours et Nevers

La LOOK, acte 10

Bernard Hinault, ici entre Dominique Bergin (PDG de LOOK) et François Patriat (président du Conseil Régional) sera l'un des parrains de l'épreuve qui s'élancera du circuit de Magny-Cours pour s'achever à Nevers, place de la République.

Epreuve du Trophée de Bourgogne et du Trophée Label d'Or, la "cyclosportive" LOOK devrait réunir entre 1 000 et 1 500 coureurs pour sa 10e édition, le 19 mai.

ILS SONT NOMBREUX À AVOIR COCHÉ LA DATE DU 19 MAI sur leur calendrier de cyclosportifs avertis. Dominique Bergin et toute son équipe de LOOK Cycle, épaulés par Sport Communication leur ont concocté une dixième édition qui ne devrait pas les décevoir. Les trois parcours proposés (Le "695", long de 153 kilomètres, le "Kéo" de 94 kilomètres et le "Randonnée" de 57 kilomètres) partiront du site prestigieux de Magny-Cours pour s'achever dans le non moins magnifique espace de la Butte de Nevers, entre la place de la République et le Palais ducal, à deux pas de la cathédrale. Mais avant de donner leurs ultimes coups de pédales sur les pavés neversois, les cyclistes auront pu savourer - ou braver - les routes vallonnées du Nivernais.

Dix parrains d'exception cette année

Chaque année, LOOK choisit un parrain emblématique parmi les passionnés de la marque. Pour cette dixième édition, Dominique Bergin a décidé de faire les choses en grand en invitant... dix parrains d'exception, ni plus ni moins. De grands noms liés au monde du cyclisme et qui ont participé à l'aventure LOOK depuis ses débuts. Citons Bernard Hinault, Florian Rousseau, Grégory Baugé, Helle Frederiksen ou encore Mickaël D'Almeida. Des champions qui pédaleront aux côtés de cyclistes aguerris ou anonymes, en toute amitié. Comme de tradition sur ce genre d'épreuve, des brevets Or, Argent et Bronze seront attribués selon le temps réel effectué (bracelet électronique). Enfin, sur le site d'arrivée, un village-exposants sera le cadre de diverses animations comme le VTT Trial orchestré par les "artistes" d'Xtrem Prod. LOOK en profitera pour exposer sa gamme de produits.

INFOS PRATIQUES

Parcours 695 (153 km) :

Magny-Cours - Nevers, depuis le circuit de Formule 1 où un tour de piste sera effectué, les coureurs prendront la direction d'Imphy puis de La Machine, avant de remonter sur l'Etang de Merle, Bona, de gravir la côte de Martangy pour ensuite replonger progressivement vers Urzy, Garchizy, avec l'ascension de la Côte Blanche, Fourchambault et le panorama du Bec d'Allier, dernière bosseavant l'arrivée au Palais Ducal sur Nevers.

Parcours Kéo (94 km) :

Magny-Cours - Nevers, emprunte les 15 premiers kilomètres du parcours 695 jusqu'à Imphy, avant de prendre la direcde tion Saint-Benin-d'Azy, Saint- Sulpice et de retrouver le final du parcours 695 à Balleray jusqu'à l'arrivée devant le Palais Ducal.

La Rando LOOK (57 km) :

Magny-Cours - Nevers, parcours non chronométré, accessible dès 14 ans et notamment aux écoles cyclistes. Ce circuit se dirige vers Neuville-les-Decizes, puis remonte en direction de Fleury-sur-Loire, et rejoint Nevers en passant par Sermoise.

Infos et inscriptions :
www.sportcommunication.com
www.lookcycle.com

10ème EDITION
LOOK
TROPHEE LABEL D'OR
19 MAI
la LOOK 2013
Nevers/Magny-Cours
3 parcours :
153 km / 94 km et 57 km (rando)
1 vélo LOOK 695 à gagner par tirage au sort* !
* Tirage au sort valable uniquement sur les parcours chronométrés.
Avec la présence entre autres de Bernard Hinault, Florian Rousseau, Grégory Baugé, Michaël d'Almeida, Helle Frederiksen...
+ d'infos sur :
www.lookcycle.com/lalook
Saviard
Nevers
CCI Nièvre
NEVERS 94.5 HIT MUSIC ONLY !
Bourgogne Conseil régional
PACIFIC
Nièvre
Magny-Cours
RENAULT
Groupe Simonneau
sportcommunication.com
Club

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de p
et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et ne reflète

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction du magazine

Stabilisation fiscale à Nevers : 17 ans de bonne gestion

Le Conseil Municipal du 15 avril 2013 votera, pour la 17e année consécutive, une stabilité des taux d'imposition à Nevers. Cette stabilité intervient dans un contexte de crise des finances publiques terrible : l'Etat, en déficit, doit redresser ses comptes.
Il faut passer le cap de 2013 ; nous le franchirons de manière sereine car les finances de la ville sont saines : pas de déficit, un endettement maîtrisé, des investissements pour l'avenir en progression. Pourtant, nos finances souffrent : moins de recettes et des dépenses qui augmentent, comme pour chaque foyer (électricité, gaz, assurances…).

La solution de facilité serait, pour compenser la perte de recettes, d'augmenter fortement les tarifs municipaux : nous ne le ferons pas ; nous pourrions aussi augmenter les taux d'imposition, ne serait-ce que de quelques %. Nous ne le ferons pas, cette année encore.
Pour boucler le budget, nous continuerons de faire des économies : 1 million d'euros cette année. Comment ? En réduisant ou en supprimant certaines activités, en rationalisant, en luttant contre le gaspillage… tout en ayant le souci de la qualité du service public.
Pourquoi ? Parce que nous sommes conscients des difficultés que vous pouvez éprouver au quotidien. Pour adresser un signe fort aux Neversois et, en particulier, aux classes moyennes, qui n'ont pas été épargnées jusque-là : elles ont ressenti durement les 45 taxes du Gouvernement Sarkozy, elles n'ont pas bénéficié du bouclier fiscal.
La crise ne réduit pas nos ambitions mais elles sont plus difficiles à mettre en œuvre. Pourtant, nous lançons de nouveaux chantiers. Le Quai des Mariniers se refait une jeunesse - sans augmenter les taux d'imposition ; nous finançons les rythmes scolaires dès 2013 - sans augmenter les taux d'imposition ; nous embauchons 22 emplois d'avenirs pour aider nos jeunes - sans augmenter les taux d'imposition.

Patrice CORDE, président
du groupe socialiste et apparentés.

Contre l'austérité : réhabiliter la dépense publique !

Depuis les lois de décentralisation de 2004 les élu-e-s des collectivités territoriales sont de plus en plus confrontés, lors de l'élaboration de leur budget, à des choix difficiles. Les transferts de compétences des lois de décentralisation (RMI puis RSA, Autonomie, Handicap, personnels des collèges et lycées…) n'ont jamais été compensés au niveau des nouvelles charges. Le décalage constaté en 2012 est évalué à 6 Milliards € depuis 2004. De plus, avec la crise financière de 2008, les contraintes s'amplifient. L'Etat oblige les collectivités territoriales à participer à l'effort d'austérité pour résorber la dette publique nationale dont elles ne sont absolument pas responsables. Les dotations financières de l'Etat aux collectivités, après avoir été gelées, seront rognées de 4,5 Milliards € d'ici 2015, pour financer une partie du pacte de compétitivité qui prévoit 20 milliards € de cadeaux fiscaux aux entreprises. De plus les communes sont appelées à financer la modification des rythmes scolaires.
Or les communes, les départements et les régions doivent présenter leur budget strictement en équilibre. Le montant des dépenses doit être équilibré par un montant identique de recettes. Cette obligation n'est pas faite à l'Etat.
Alors comment, face à l'urgence sociale qui s'amplifie, satisfaire les aspirations au mieux vivre des habitant-e-s ? Poursuivre dans la voie de l'austérité c'est aller dans le mur, il faut réhabiliter la dépense publique. C'est le sens des propositions formulées par l'association des élu-e-s Communistes et Républicains :

Le retour à l'Etat des compétences de solidarité nationale transférées ou leur compensation intégrale ;

la création d'un fond d'aide aux collectivités alimenté par une taxe de 0.3% sur les actifs financiers des entreprises (18 milliards € seraient immédiatement mobilisés). Ces sommes seraient redistribuées par un système de péréquation;

la création d'un pôle bancaire public pour faciliter aux collectivités locales l'accès au crédit à bas coût et sur la longue durée afin de réaliser les équipements utiles au développement humain et territorial;

l'indexation du montant des dotations de l'Etat aux collectivités sur l'inflation, avec le rattrapage du gel entamé en 2009;

le retour à une imposition des entreprises afin de recréer un lien fiscal dynamique entre l'activité économique des entreprises et le territoire;

une réforme de la fiscalité locale des ménages qui tient compte de leurs ressources.

Pour le groupe des élu-e-s communistes
et apparenté-e-s,
Christian LEBATTEUR

Ne nous laissons pas étrangler !

Depuis des années, ce qui est le plus préoccupant pour les classes populaires, c'est l'aggravation du chômage et la baisse du niveau de vie.
Tous les gouvernements qui se sont succédés, ont tous juré vouloir combattre ce fléau.
Depuis les Tuc ou les contrats jeunes, toutes sortes de contrats sont apparus, des exonérations de charges pour les patrons et des cadeaux fiscaux en tous genres aussi. Cela bien sûr à chaque fois "pour faciliter l'emploi". Aujourd'hui on en est aux contrats d'avenir - dans ce cadre 22 sont effectués par la municipalité – , aux contrats de génération, au crédit compétitivité pour les entreprises et à la loi flexibilité-compétitivité, cet accord de la honte qui donnerait plus de facilités aux patrons sur les horaires de travail, les salaires ou les suppressions d'emplois au regard de contreparties dérisoires pour les travailleurs.
Mais jamais les grands patrons ne sont contraints, ni à créer réellement des emplois, ni même à maintenir les emplois existants. On ne peut pas, nous disent les hommes politiques, ils partiraient. Aucun d'entre eux ne les combattront, même ceux qui se présentent en homme ou en femme providentielle pour les années à venir. Ils ne veulent pas s'en donner les moyens.
Mais dans cette crise, ce sera eux ou nous qui paieront. Et pour le moment, ce sont les classes populaires.
Pour arrêter l'hémorragie des emplois, ce dont il y a besoin, ce n'est pas de nouveaux cadeaux aux patrons et aux banques. Il faut une autre politique pour les classes populaires qui ait pour objectif de préserver leurs intérêts. Aujourd'hui, cette politique signifie imposer l'interdiction des licenciements et l'indexation des salaires et des retraites sur les hausses de prix. Tout le reste n'est que baratin.
Les patrons et les banques tiennent les rênes de l'économie. La seule façon de leur faire échec, c'est la solidarité ouvrière et la force collective des travailleurs. Il faut réapprendre à s'en servir.

Geneviève LEMOINE,
Conseillère municipale Lutte Ouvrière.

Emploi d'avenir...

Cette délibération me semblerait tout à fait louable, car notre but est le même a savoir créer et préserver autant que possible les emplois dans notre cité, si elle ne me rappelait pas les célèbres T U C des années 84 crées par un certain L FABIUS qui je crois sévit encore. cette décision avait été abrogée en 90 pour lui trouver un autre nom contrat emploi solidarité mis en place par M Rocard, qui lui ne sévit plus ,nouvelle solution abrogée également en 2005 pour être remplacée par le contrat d'accompagnement dans l'emploi qui lui aussi a été un échec faute de budget. Je ne voudrais que l'on donne à nouveau de faux espoirs a ces jeunes en leur promettant d'hypothétiques emplois.. Sur le plan national, coût de l' opération : 2,3 milliards d' euros pour l' année 2013 équivalant à l'embauche de 100 000 jeunes de 16 à 25 ans sans qualification habitant dans les zones urbaines sensibles où des jeunes possédant le Bac mais sans emploi, tout ceci financé par l' état à 75% pour les employeurs du secteur non marchand et a 35% pour le secteur marchand. Comment l'état, dont on connait les solutions simplistes quand il lui faut trouver des recettes supplémentaires, malgré des promesses électorales de non augmentation des impôts, comment l'état va financer ce projet du président normal, tout simplement en supprimant la défiscalisation des heures supplémentaires, décision sociale du gouvernement précédent qui apportait dans de nombreux ménages une bouffée oxygène. Cette mesure coûtait 2 milliards d 'euros mais permettait aux ménages d'engager des dépenses qui pouvaient participer a la relance de la consommation ,donc merci Mr le président d'avoir réduit une fois de plus le pouvoir d'achat des français les plus modestes ,j' espère qu'en 2017 tous ces français qui ont été trompés sauront réagir.
Sur le plan municipal : 22 emplois, une fois les 75% déduits, le coût de l'opération se situe sur 3 ans a 281952 euros, qui ont été budgétisés a hauteur de 300 000 euros. Vous privilégiez 3 axes pour ces emplois : La proximité, la propreté qui peut être considérée comme un problème majeur, les conseils de quartier font souvent part de l'état de saleté de nos rues donnant ainsi une mauvaise image de marque aux yeux de nos visiteurs. L'éducation ,vous avez ainsi trouvé la solution à cette demi-journée supplémentaire imposée par votre ministre PEILLON et qui met en joie une grande partie du corps enseignant , le réaménagement des vacances d'été aurait peut être, après concertation ,discussion ,dialogues ,commissions ,manifestations ,réglé ce problème dont on parle depuis plusieurs années : il y a surement des lobbyings auxquels personne n'a le droit de toucher électorat oblige .
Pour conclure, il parait évident que vous naviguez à vue mais ceci est un pléonasme, vous déshabillez Pierre pour habiller Paul, vous risquez d'entraîner le pays dans un naufrage digne du COSTA CONCORDIA mais le renflouage risque d'être long et périlleux.

Ph. CORDIER
Renouveau Pour Nevers

Nevers, Ville chère à notre cœur et chère pour nos portefeuilles.

Non, dire la vérité aux Neversois n'est pas faire une contre-publicité à notre Ville, mais c'est au contraire un exercice obligatoire envers nos concitoyens. Oui à Nevers les impôts sont dramatiquement plus élevés qu'ailleurs et non il ne faut pas le taire. Les élus municipaux de tous bords doivent la vérité, et même si cette vérité fait mal, nous devons dire aux neversois que la gestion socialiste, qui dure depuis tant d'années à Nevers, nous permet d'afficher depuis 10 ans le taux d'imposition local le plus fort parmi nos voisins.L'opposition a défendu comme toujours lors du dernier débat budgétaire en ce début d'année 2013, l'intérêt des Neversois en demandant au Maire et à son équipe d'amorcer une baisse des impôts. Dans le cadre de la préparation de ce débat, nous avons mené une étude comparative entre Nevers et les treize villes les plus proches en taille dans un secteur géographique situé entre Dôle, Roanne, Châteauroux et Troyes. Il en ressort que pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés non-bâties, Nevers est la ville qui prélève le plus fort taux, et que notre ville est deuxième en ce qui concerne la taxe foncière sur les propriétés bâties.
Aujourd'hui alors que les prélèvements décidés par l'État sont de plus en plus nombreux et de plus en plus confiscatoires, l'opposition réclame une baisse, pas seulement symbolique, des taxes locales. Cessons la gabegie et faisons baisser le budget de fonctionnement de la Mairie pour que Nevers figure pour une fois parmi les bons élèves français et que nous puissions bénéficier d'un retour positif dans la presse nationale.
La spirale infernale prendra fin à Nevers lorsque nous aurons donné envie aux entrepreneurs de revenir s'installer sur notre territoire. Il faut casser notre image de Ville chère. Pour cela une seule solution : faire diminuer les taxes et ce que à quoi nous nous engageons dès aujourd'hui et pour les élections à venir. Nevers a de beaux atouts à faire valoir mais il faut se prendre en main et mettre fin à la fuite en avant des taxes. Chères Neversoises, chers Neversois, soyez en sûr nous sommes parmi vous et à vos côtés pour que vivre à Nevers devienne moins cher et fasse désormais envie.

Adrien Montoille
Groupe UMP

Au secours, la gabegie continue... !!!

L'ADN et sa gestion calamiteuse. L'aventure du centre de secours [SDIS] ne leur a pas servi de leçon. Après des milliers d'euros dépensés en pure perte à cause du mauvais choix du site d'implantation, erreur dont aucun élu ne reconnaît la paternité, nous voici, nous, contribuables Neversois et autres membres de l'ADN, de nouveau obligés d'assumer financièrement l'erreur du choix stratégique de l'emplacement de l'aire de grand passage des nomades. Pourtant, en 2006 la commune de St Eloi, par une délibération votée à l'unanimité en conseil municipal, dénonçait ce choix. L'ensemble de la caste dirigeante de l'ADN savait que ce terrain, appartenant à l'état, avait servi de plate-forme d'entreposage de « laitier »(Sous-produits de l'industrie sidérurgique) nécessaire à la construction de l'autoroute, qu'il était donc pollué et situé en zone inondable !
Malgré cela, des milliers d'euros ont été dépensé pour aménager le site et l'engazonner…en pure perte, car aujourd'hui, le problème n'est pas réglé, nos euros partis et de futurs dépenses s'annoncent. Bel exemple de gestion de notre argent. Il est vrai que les conseilleurs n'étant pas les payeurs…Merci à Didier BOULAUD, Florent Sainte Fare GARNOT et Consort pour ce fiasco…

La dépense, c'est de l'impôt, l'investissement c'est de la réduction d'impôt. CQFD.
La société HOLCIM Granulats France basée à ST ELOI ferait une bien meilleure utilisation de ce terrain qui pourrait servir de plateforme de stockage pour le sable extrait de la Loire. De plus, grâce à la présence sur le terrain d'un embranchement ferroviaire créé pour la construction de l'autoroute, il serait aisé de charger directement les wagons. Résultat, cet accès au réseau ferré national éviterait le transport par la route des granulats, permettrait une utilisation rationnelle du terrain avec en prime un meilleur bilan écologique de la tonne de granulat transportée.

Voilà ce que peut donner un minimum de réflexion, Alors à Bon entendeur…

Bruno BENCHEMAKH
Président du Groupe centriste d'Opposition

Centrepharma

Le 15 mai 2012, Pharma & Beauty Group, société spécialisée dans les activités de cosmétiques, d'hygiène et de soins, reprenait l'usine Aeslife, zone des Taupières. Devenue Centrepharma, l'entreprise, qui compte 40 salariés, entend bien accroître rapidement sa production et ses effectifs. Fin février, les responsables du site accueillaient Florent Sainte Fare Garnot et Jean-Pierre Rossignol, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, pour une visite guidée.

En pleine croissance

IL Y A BIENTÔT UN AN, LE GROUPE P&B RACHETAIT AESLIFE, EX-NIVERPHARM, CRÉÉE IL Y A PLUS DE VINGT ANS SUR LA ZONE DES TAUPIÈRES À NEVERS. Rebaptisée Centrepharma, l'entreprise travaille pour le marché des cosmétiques, de la pharmacie et de la parapharmacie. Président, du groupe P&B, qui compte une autre entreprise (Sucosmetics) à Aix-en-Provence, Laurent Dodet dispose d'une solide expérience dans ce secteur d'activité. *"Après vingt-deux années au sein d'un groupe spécialisé dans les produits cosmétiques, j'ai choisi de m'associer à Jean-Marie Total et, ensemble, nous conduisons notre propre PME."* Séduit par la qualité des installations et le savoir-faire des 40 salariés du site neversois, Laurent Dodet ambitionne de positionner Centrepharma comme acteur majeur sur le marché des petites et moyennes séries en cosmétique et en dispositifs médicaux. Un important programme d'investissement (2 millions d'euros) est en route depuis mai dernier.

"Notre pari, c'est de réussir en fabriquant nos produits ici, à Nevers", a insisté Laurent Dodet, président de P&B Group. "C'est très gratifiant de constater une telle évolution", a commenté Florent Sainte Fare Garnot.

70 nouveaux emplois à Nevers d'ici deux ans

"Il accompagne un projet industriel qui devrait permettre, dans les deux ans à venir, de créer 70 nouveaux emplois", a expliqué Laurent Dodet, le 27 février dernier lors d'une visite guidée de l'entreprise. Des nouvelles accueillies avec le sourire par les élus. *" On a su accompagner au mieux cette reprise au moment où Laurent Dodet et Jean-Marie Total ont rencontré des difficultés. Ville de Nevers, préfecture et CCI ont fait le maximum. Et maintenant, c'est très gratifiant de constater une telle évolution"*, a commenté Florent Sainte Fare Garnot. *"La montée en puissance est remarquable. Je suis heureux de voir une entreprise qui fait ainsi face à la morosité"*, a, pour sa part, souligné Jean-Pierre Rossignol. Lors de cette visite, Fabien Hideux, directeur général de Centrepharma a détaillé les chaînes de production et leurs équipements. *"Nos machines sont déjà*

Sous les explications de Laurent Dodet (président) et de Fabien Hideux (directeur général), Florent Sainte Fare Garnot a pu découvrir toutes les étapes de fabrication des produits Centrepharma.

très performantes, mais il est nécessaire de les compléter, principalement en termes de nouvelles technologies." Par ailleurs, depuis le rachat de l'usine neversoise, l'organisation du travail a été repensée. *"Cela nous permet désormais de fabriquer des séries de pièces allant de cinq-cents à plusieurs milliers."* Centrepharma produit ainsi des aérosols, des flacons, des tubes plastiques, des gels ou encore des sachets contenant des émulsions. *"Je vois que beaucoup de crèmes de grandes marques sont fabriquées ici, à Nevers. On peut être fiers !"*, a conclu Florent Sainte Fare Garnot.

"Nous pouvons être fiers d'une telle évolution !"
Florent Sainte Fare Garnot

De nombreuses crèmes de grandes marques sont fabriquées à Nevers.

À PROPOS DE CENTREPHARMA

Centrepharma Nevers appartient au Groupe P & B avec Sud-cosmetics (Aix-en-Provence). Deux entreprises complémentaires, notamment en parapharmacie. Centrepharma travaille actuellement pour une dizaine de clients (une quinzaine de nouveaux client sarriveront en 2015), dans une large gamme de produits (comestiques classiques, bio et naturels, produits de soins pour Spa, produits capillaires, "dispositifs médicaux" (liquides à usage interne et externe, type spray nasal, auriculaire...)

Centrepharma Nevers
138, rue Francis-Garnier
03 86 71 40 00

vendredi 14 juin
"Portes ouvertes" Eurosit

L'entreprise neversoise **EUROSIT** propose sa journée "Portes Ouvertes" le vendredi 14 juin à partir de 14 h 00. Chacun pourra ainsi découvrir le monde de **"toutes les assises"**.

Au programme de l'après-midi :

- **Inauguration** avec le Maire et le Président de la CCI
- **Table ronde** organisée par EUROSIT et la CCI de Nevers sur le thème : ***"différents types d'innovations au service de la performance dans la Nièvre"***, déclinée en quatre parties
  - l'innovation par le design et les services
  - l'innovation par la diversification
  - l'innovation sociale
  - l'innovation prospective

Des dirigeants d'entreprises, d'école de design, d'agences d'intérim... animeront les débats

- **Visites guidées de l'usine**
- **Ateliers "découverte" pour enfants**
- **Braderie de sièges**
- **Tombola**

www.eurosit.fr

Echoppes de marchés

LE P'TIT BORD DE LAIT

C'est un vieil habitué du marché couvert Carnot qui s'est vu agrandir son échoppe après le départ du "Petit Bert", figure du marché. En effet, monsieur Rivaud, fan des Girondins de Bordeaux et de bon vin, dispose d'un très large éventail de fromages français, le but étant de réapprendre à manger vrai et bon. Bien aidé de Sophie, c'est tous les samedis matins que le P'tit Bord de Lait évoque les arômes du terroir de ce mets culinaire qui nous est si cher, le fromage.

Marché couvert Carnot
Tous les samedis matin
Contact : 03 86 30 77 85/ 06 77 64 73 87

BOULANGERIE SAINT MENOUX

Depuis le début du mois de février, la boulangerie Saint-Menoux s'est trouvé une place au marché Carnot après le départ de monsieur Prothon et de son stand Pannetière. Emmenée par Yann Brusselle et Pierre Girault, la boulangerie Saint-Menoux propose du pain biologique fabriqué à... Saint-Menoux, village du nord Allier, situé aux abords de Bourbon-l'Archambault. L'échoppe dispose de tout un panel de pains constitués de farines diverses (épeautre, seigle, blé sarrasin, riz, kamut et consort) et entièrement biologiques.

Marché couvert Carnot
Tous les samedis matins
Contact : 04 70 43 96 63

LA FERME DU REBOUT

Reprise depuis quatre mois par Karine Campagne et son mari suite au départ de monsieur Revel, la fromagerie de la ferme du Rebout est toujours là. Située à Saint-Léger-sous-Beuvray, en Saône-et-Loire, la ferme du Rebout propose tous les samedis matins au marché Carnot une gamme de fromages de chèvre et de vache fermiers issus tout droit de la ferme qui perpétue la tradition depuis une trentaine d'années.

Marché couvert Carnot à Nevers
Tous les samedis matins
Contact : 03 85 82 54 64

BOUCHERIE GENET

La seconde échoppe sur la droite en descendant la rue Pont-Cizeau (marché Saint-Arigle), c'est là que se trouve la boucherie Genet reprise il y a trois mois. Après une courte pause et vingt années de loyaux services au marché Saint Arigle, il s'agit, pour monsieur et madame Genet d'un véritable retour aux sources. Proposant des viandes régionales de qualité, des feuilletages et des plats cuisinés, la boucherie Genet tient le bon bout...

Adresse : Rue du Pont-Cizeau à Nevers
Horaires d'ouverture: du mardi au vendredi de 7h à 12h et de 15h à 19h et le samedi matin de 7h à 13h.
Contact : 06 98 59 34 84

Quartier Nord, Banlay

Un city-stade au cœur du quartier

Les travaux d'aménagement du *Micro-site* au cœur du quartier du Banlay, dans l'enceinte de l'école Georges-Guynemer, doivent démarrer prochainement pour s'achever au mois de juin. Un projet né de l'idée des jeunes, relayée par le conseil de quartier et soutenu par la Ville de Nevers.

Si l'heure est à la rédaction de la charte d'utilisation du futur *Micro-site* du Banlay, les réflexions et autres tractations ont démarré il y a bien longtemps parmi les jeunes du quartier. C'est sous l'impulsion du conseil de quartier que l'idée a connu un nouvel élan. La concrétisation est proche puisque les travaux d'aménagement doivent démarrer en avril prochain et l'inauguration a été fixée au mois de juillet.

Et c'est peu dire que l'événement est attendu. Le terrain de jeu principal, d'une dimension de 40 mètres par 20, pourra accueillir à la fois du foot, du basket, du hand, du volley, mais aussi du badminton ou du tennis et un espace qui sera entouré d'une surface en enrobé, sur laquelle les enfants pourront apprendre à faire du vélo en toute sécurité. Des extensions sont également envisagées comme l'installation de buts supplémentaires.

Un accès libre

Cet espace multi-sports s'adresse à tous et à ce titre, les élèves de l'école y auront accès. Pour Christophe Warnant, adjoint au maire en charge du quartier, *"il y avait un vrai manque. L'effort de la ville, le soutien qu'elle apporte à ce projet est important. C'est aussi une reconnaissance pour les jeunes dont l'implication est réelle"*. En parallèle, sous l'égide du centre social, les jeunes réfléchissent à l'élaboration d'une charte d'utilisation du lieu, pour que chacun puisse y accéder et l'utiliser selon ses envies, dans le respect des autres et de l'équipement.

Retour en zone... ... bleue !

Nos parents en avaient dans leur voiture et, depuis des décennies, ils avaient déserté les boîtes à gants ! Les disques de stationnement font leur retour et viendront égayer tableaux de bord et pare-brise. Le principe du disque de stationnement est de limiter dans le temps le stationnement tout en le laissant gratuit. Neuf places de parking, devant les commerces de la rue Ernest-Renan, sont concernées. L'usager indique sur le disque son heure d'arrivée sur l'emplacement et devra repartir 30 minutes après. Au-delà des 30 minutes, les contrevenants s'exposent à une verbalisation.

Quartier Nord, Victor-Hugo

Allô docteurs !

QU'EN UN JOUR, QU'EN UN LIEU... UN CABINET MÉDICAL... Cinq médecins généralistes, un neurologue, un ergothérapeute, une psychomotricienne, deux ORL, un pédicure-podologue, un kiné, une psychologue, une diététicienne et des infirmières... réunis dans une *maison de soin* située à l'angle de la rue Faidherbe et du boulevard Victor-Hugo. Les médecins généralistes accueillent leurs patients du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 8h à 11h. Quant aux consultations de spécialistes, elles se font sur rendez-vous. Les patients bénéficient de la présence de nombreux praticiens sur place. Et puis, en cas de vacances ou de l'absence d'un médecin, il y a toujours la possibilité d'obtenir un rendez-vous !
Téléphone : 03 86 61 14 71

Quartiers Est Bords de Loire

Comme un arbre dans la ville

Le projet d'aménagement paysager de la place initié par le Conseil des Quartiers Bords de Loire/Pâtureaux, présidé par Delphine Fleury, adjointe au Maire, est sorti de terre.

Des étudiants du LEGTA-CFA de Challuy en formation BTS aménagement paysager ont travaillé sur ce projet, avec le soutien de leur professeur et ont présenté au conseil de quartiers différents projets qui ont été soumis à l'appréciation des membres du conseil.
Au final, l'aménagement imaginé est basé sur un principe de carrés de végétaux composés de graminées, d'arbres et d'arbustes entres autres qui jouent sur des unités de hauteurs différentes.
Pour la pérennité du projet, les végétaux choisis pourront se développer dans des conditions optimum.
Les plantations ont été réalisées par le service Nature et Sensibilisation de la ville de Nevers avec le soutien de l'entreprise Dieudonné et en lien avec le centre social Accords de Loire et ses adhérents toutes générations confondues.
L'inauguration de l'aménagement aura lieu le vendredi 31 mai à 18 h dans le cadre de l'opération nationale *« Rendez-vous aux jardins »*.

Quartiers Est, le Mouësse

Aménager en lieu de vie la place du 1er Régiment-du-Morvan

C'était le samedi 16 mars dernier dans la matinée. Delphine Fleury, adjointe au maire déléguée aux quartiers Est avaient convié habitants et riverains à la présentation des sept projets d'aménagement de la place du 1er Régiment-du-Morvan, face à l'école maternelle du Mouësse, imaginés par les élèves de l'ESAAB (Ecole Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne). C'est le conseil de quartier qui est à l'origine de ce projet. L'idée est de faire de cet endroit un lieu convivial où tout le monde pourrait se retrouver. Le choix définitif du projet interviendra le 27 juin prochain à l'occasion d'une réunion de quartier qui se tiendra sur la place. En attendant, plusieurs boîtes à idées ont été installées dans le quartier. Les habitants peuvent y déposer leurs avis, leurs suggestions jusqu'à fin juin. Certains éléments des projets pouvant être modifiés. A suivre...

Votre mairie de quartier Est, 1, rue Louis Francis. Tel : 03 86 68 43 50
mairie.quartierest@ville-nevers.fr

GRANDE-PÂTURE : les aménagements vont bon train

Dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), le quartier de la Grande-Pâture fait l'objet de multiples aménagements de ses espaces publics. La tranche 2 des travaux touche à sa fin. Place à la n°3 !

L'opération de rénovation urbaine de la Grande-Pâture doit s'achever en décembre prochain à l'issue de la 3ème et dernière phase de travaux. Pour l'heure, la tranche n°2 est en cours de finition. Elle concerne l'aménagement des espaces publics, principalement sur les secteurs de Lund, Coblence et Père de Foucauld.

La phase 3 emboîtera le pas avec la mise en place de la toute nouvelle rue, baptisée Henri Fraisot, en hommage à cet ancien ingénieur chez Michelin, natif de Nevers. Cette artère partira de la rue Maréchal Lyautey pour rejoindre la rue Jean-Georges. Une ouverture qui permettra non seulement de désenclaver les secteurs nord et sud, mais également de desservir une partie des maisons construites par Nièvre Habitat sur ce site (constructions venant en remplacement des logements démolis en 2007/2008). Au chapitre de cette dernière phase également : les travaux des passages sur le ru et l'aménagement final du cheminement piéton (réalisation de plateforme de repos, bancs, plantation de végétaux...) Par ailleurs, l'agencement des jardins familiaux avance et bientôt les bêches, rateaux et arrosoirs seront de sortie.

Fin des travaux en décembre

Enfin, pour ce qui concerne la résidentialisation (appropriation des bas d'immeubles aux locataires), l'illustration (ci-dessus) précise les opérations à venir. On devrait très bientôt voir les parkings se dessiner, ainsi que les espaces verts autour des bâtiments.

L'ensemble de ces travaux de résidentialisation sera exécuté d'ici Octobre 2013. Au fil de leur avancée, la population est évidemment régulièrement informée sur place.

Contact : 03 86 68 45 16
(Direction du Développement Urbain)

Grande-Pâture, *images de ville, images de vie*

Il s'agit d'un projet d'exposition sur la mémoire du quartier de la Grande Pâture. La ville de Nevers, avec l'aide de ses partenaires (ESGO, Nièvre Habitat, Dynamo...), vous propose de participer à différents ateliers dédiés à la mémoire des habitants (collecte de documents – photographies, journaux -, recueil de récits de vie auprès des témoins de l'histoire du quartier) et à leur perception de l'environnement urbain.

- Réalisation d'un film sur l'évolution du quartier
- Atelier d'urbanisme (balades urbaines et réalisation de carnets de voyage)

Ces activités serviront de support pour une future exposition qui aura lieu dans le nouvel équipement polyvalent de la Grande Pâture.

Si vous souhaitez faire partager votre histoire de vie dans le quartier Grande Pâture et votre perception de cet environnement urbain, contactez :

Tony 03 86 68 47 61
Cécile 03 86 68 44 76
Séverine et Elena 03 86 59 59 00

Etat civil

Janvier 2013

Bonjour les bébés !
Le 1er : Ahmed, Varon, Tic, Zaza OZDEMIR ; le 2 : Kajoline SOOSAINATHAN ; le 5 : Laziza KHAIDOURI ; Matt, Louka MENET ; le 6 : Benjamin DELMAIRE ; le 7 : Thibaut NANDAKUMAR ; le 10 : Jules, Alain, Jacques VALLET ; le 13 : Alexis, ZI Chao ZHOU ; le 15 : Kayliah, Jennifer, Edwige, Chantal PUYET ; Lily, Ghislaine BLANCHEFLEUR ; le 16 :Tiavina, Grégory RONCHETTI ; le 19 : Kymani, Jacques, Bruno BOUQUIN ; Abdellah ABDOU ; le 22 : Roméo, René LANGLOIS ; le 24 : Lylou BOSMAN GAUTHIER ; le 27 : Chloé, Marie, Liliane, Annie REVENEAU ; le 28 : Johan MONTHIEU DEPERT ; Bade GÜNGÖR ; le 29 : Henitsoa, Antonia RAKOTOBE ; Zaccharia ZARROUK ; le 30 : Alizéa, Amélie, Gisèle ARNOUX ; Nilsu SARP ; le 31 : Zachary, Éric, Dominique BERNON.

La bague au doigt
Le 26 : Tarik BERRAHMAN et Charline LUCQUET

Ils nous ont quittés
Le 04 : Carmel, Joseph DELIA (71 ans) ; le 6 : Ginette, Andrée, Léontine DIOT née CAVANAT (77 ans) ; le 8 : Paul, Eugène REY (91 ans) ; Yvonne, Germaine, Marie AUCLER née GUÉRAUT (100 ans) ; le 10 : Gérard, Pierre, André BONNARD (69 ans) ; le 12 : Léone, Gabrielle, Christiane GANOT née CAVAN (89 ans) ; le 14 : Roger, Julien, Félix BONNECARRÈRE (90 ans) ; le 15 : Félix, Albert LEJAULT (93 ans) ; le 16 : Irène SZYMBORSKI née BURTE (85 ans) ; le 17 : Serge, Claude DANANCHER (82 ans) ; le 18 : Andrée, Adrienne CHEVREUIL née CHASSIN (80 ans) ; Henri, Jeannot CHOUGNY (77 ans) ; le 19 : Marie-Thérèse GIRARD née BEAUME (88 ans) ; Paulette GOUDIN née BRISSARD (92 ans) ; le 22 : Christian, Paul JAMET (76 ans) ; le 23 : Marguerite, Roberte, Marie TALABOT née DEZAUTIERE (101 ans) ; Paul, Julien DEVAUTOUR (75 ans) ; le 24 : Roger, Etienne, Auguste ABRAHAM (84 ans) ; le 25 : Paulette, Jeanne, Claire RAGOÛT née DEMAY (91 ans) ; le 26 : Bernard, Marcel BRANCHE (73 ans) ; le 31 : Jean, Pierre EVRARD (83 ans).

Près de chez vous

Centre Départemental de l'Accès au Droit, des permanences dans les mairies de quartier

L'accès au droit pour tous !

Chaque semaine, Ludovic Bernard, coordonnateur du Centre Départemental de l'Accès aux Droit de la Nièvre, assure des accueils sans rendez-vous dans tout le département. Le mercredi après midi, c'est dans les locaux de la mairie des quartiers ouest qu'il assure ses permanences.

Demande d'aide juridictionnelle, renseignements et conseils d'ordre juridique, aide dans les démarches de la vie quotidienne... Le bureau de Ludovic Bernard ne désemplit pas. Ce mercredi, il est environ 15 h et c'est déjà son trentième rendez-vous.

Groupement d'intérêt public

Le CDAD a la forme juridique d'un Groupement d'Interêt public, il en existe, en France, un par département. *"L'objectif des CDAD est que tout le monde dispose d'un égal accès au droit, pour éviter, autant que possible, une justice à deux vitesses,* explique Ludovic Bernard. *Le droit, c'est la vie quotidienne, et tout le monde ne bénéficie pas du même accès au droit. Dans les quartiers, les campagnes... c'est parfois compliqué. Nous sommes là pour combler ce manque."* Conflit avec un propriétaire, un locataire, renseignements sur les procédures de divorce, problème de garde d'enfant, différends avec des organismes sociaux (CAF, CPAM, bailleurs...), le CDAD est sur tous les fronts.

Avocats, notaires, huissiers...

Toute personne âgée de moins de 26 ans, sans conditions de ressources, ou âgée de moins de 30 ans bénéficiaire du RSA ou non imposable et domiciliée dans la Nièvre peut accéder gratuitement à des consultations d'avocats, d'huissiers ou de notaires ou encore obtenir des constats d'état des lieux locatifs (avant, pendant et au terme de la durée de location) d'huissiers de justice. *"Mon rôle consiste, dans un premier temps, à écouter les gens, à comprendre leur situation, et ensuite de les conseiller ou bien de les orienter vers les professionnels de justice compétents pour les aider dans les litiges qui les concernent. Le principe étant que la règle de droit doit être la même pour tout le monde sans aucune forme de discrimination."*

Permanences du CDAD dans les mairies de quartier :
- Banlay : mercredi de 9h à 12h. 03 86 71 62 71.
- Ouest : mercredi de 14h à 17h. 03 86 68 43 76
-Courlis : jeudi de 14h à 17h. 03 86 61 09 65

Infos et renseignements CDAD : Palais de Justice de Nevers, place du Palais. 03 86 93 44 44

Donner son sang c'est donner sa vie

L'Etablissement Français du Sang (EFS) est bel et bien présent sur le site du centre hospitalier de Nevers, il accueille toute l'année des donneurs, ce qui pourrait sauver des vies.

Au service des malades

Le don de sang est nécessaire tous les jours, toute l'année pour soigner les malades dont les besoins ne cessent d'augmenter. L'allongement de l'espérance de vie, l'augmentation du nombre de malades nécessitant l' utilisation d'une thérapeutique transfusionnelle, les progrès de la médecine permettant le traitement de patients par chimiothérapie à des âges de plus en plus avancés, les raisons de l'accroissement des besoins sont multiples. Pour assurer sa mission au service des malades, l'EFS Bourgogne Franche-Comté doit prélever plus de 700 dons par jour.

700
DONS/JOUR

Besoin de nouveaux donneurs

Pour atteindre ces 700 dons par jour, compenser les donneurs contre-indiqués et ceux atteignant la limite d'âge, l'EFS doit recruter chaque mois près de 12% de nouveaux donneurs. Le don de sang fait appel à la valeur d'un seul individu, à la force de ses actes : un individu peut effectivement faire la différence. Il est donc essentiel que chacun se mobilise ou continue à mobiliser son entourage au don de sang.

Un acte militant

Seulement 4% de la population mondiale en âge de donner, donne effectivement son sang, alors que 84% se déclarent favorable au don de sang. Aussi simple, rapide et facile soit ce geste, il n'en demeure pas moins essentiel pour la vie de millions de malades qu'un don peut guérir. La mobilisation doit continuer malgré les facteurs de la vie qui entrent en jeux car les besoins des malades n'attendent pas.

Un don de sang prend de **30** à **45** minutes, le moment du prélèvement ne dure que **8** minutes en moyenne

Où donner son sang
L'EFS vous accueille sur son site à Nevers: 1 boulevard de l'hôpital
o Le lundi: 9h-12h30 / 14h-17h
o Le vendredi de 9h à 16h
L'EFS couvre également le département de la Nièvre en proposant de nombreuses collectes mobiles, avec le soutien actif des associations de donneurs de sang bénévoles. Pour trouver la collecte la plus proche, rendez-vous sur www.dondusang.net rubrique « Où donner ».

Etat civil

Février 2013

Bonjour les bébés !
Le 1er : Alice, Nelly, Christine SOTTY ; le 2 : Josiane, Dior MAQUINDO ; Isaac CHERRABEN ; le 3 : Amélia, Louise, Amandine, Rose WALTZER ; le 8 : Emma, Isabelle, Pascale LAFAYE ; Ylana, Isabelle, Maria HENRIQUE ; le 9 : Sara, Gül ROLLAND ; Jeushana JESUDHASAN ; Déborah JAGOUDEL ; Mohamed, Amine EL HOUSSNI ; Zoë PETKOFF ; le 14 : Madison, Dominique PANDY GILLOT ; le 17 : Dylan, Bidossessi KOEKELCOREN MIDETE ; le 19 : Derick, Chrishan ALOSIOUS ; le 22 : Yanis, Rebiaie BENRABAH ; le 23 : Mohamed, Adam RAHMANI ; le 24 : Aïleen PANNIER.

Ils nous ont quittés
Le 1er : Alain, Robert, Maurice GONY (58 ans) ; le 3 : Bernadette BIDAUT née DÉSABRE (77 ans) ; le 5 : Marcel, Pierre BARDEAU (81 ans) ; le 7 : Raymond, Henri, Adolphe BRELOY (89 ans) ; le 10 : Roberto, Guy, Sylvian, Roland ELENA (50 ans) ; le 11 : Aurélie, Marguerite, Paule LONGUEVILLE (24 ans) ; le 13 : Jean, Luc, Maurice, Louis BRET (56 ans) ; le 14 : Marc, Victor, René, Marie MARMION (86 ans) ; le 19 : Solange GAUTHIER née GUÉRIN (86 ans) ; Raymond DRUGEON (83 ans) ; Guy, Robert FAURE (52 ans) ; le 24 : Simone GRIVIAU née BEAU (87 ans) ; Eugénie, Raymonde PONSARD née DEVILLECHAIS (96 ans) ; le 25 : Michelle, Alice WINCKLER née GODFRIN (73 ans) ; le 26 : Lucienne, Marie, Thérèse NIN née PONS (99 ans) ; le 27 : Emilienne, Jeanne NICAUD née LELONG.

Le val des Amognes

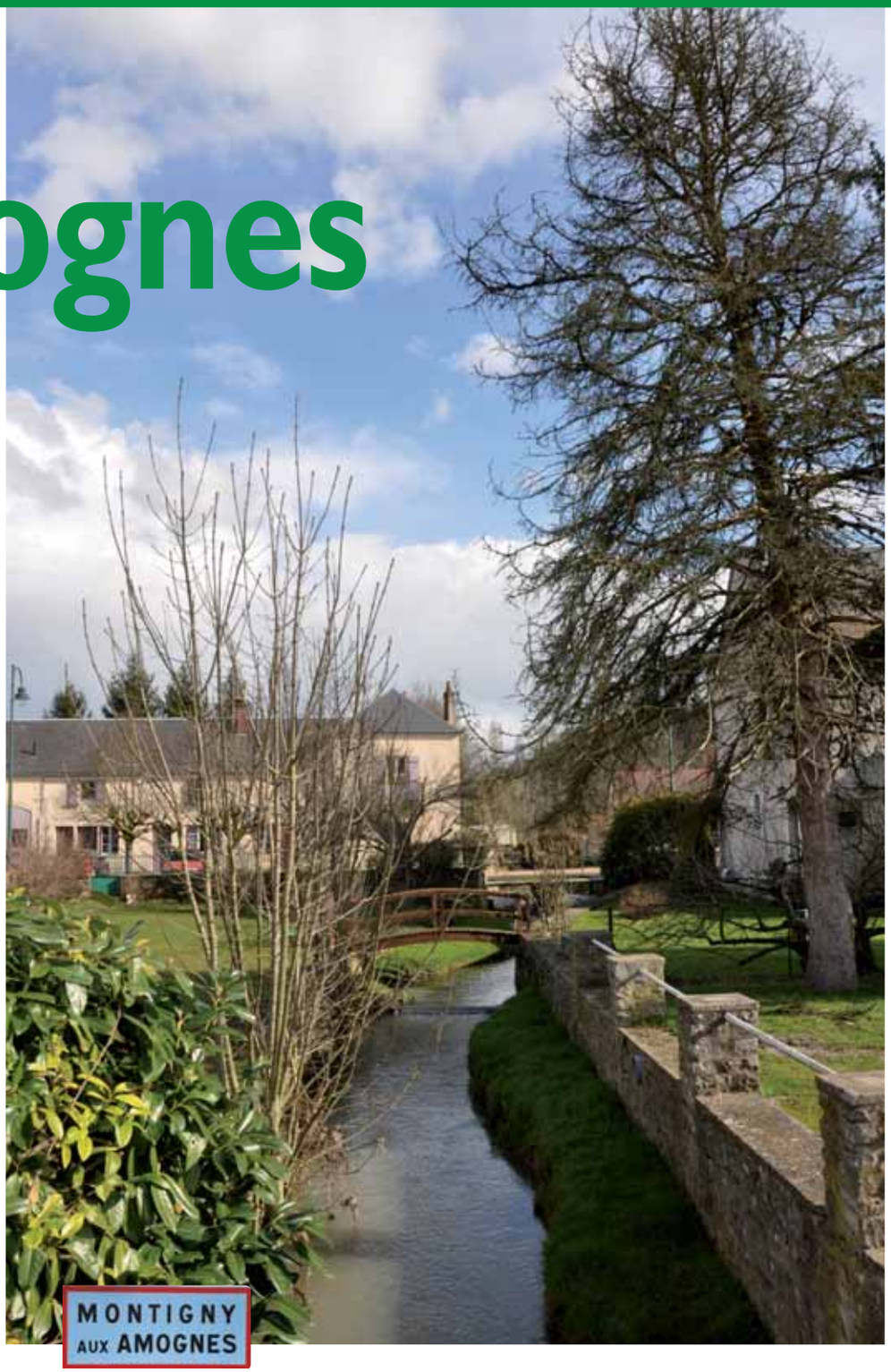

Commune la plus occidentale des Amognes, limitrophe de l'agglomération de Nevers, Montigny se distingue par son massif forestier. Entre tradition rurale, dynamisme associatif et développement urbain maîtrisé...

BORDÉE DE FEUILLUS ET LONGÉE PAR LE MEULOT - QUI SE JETTE DANS LA NIÈVRE AU PONT-SAINT-OURS - LA DÉPARTEMENTALE 176 NOUS CONDUIT DEPUIS NEVERS VERS LES COLLINES DES AMOGNES. Dix petits kilomètres et quelques virages plus loin, on traverse Meulot, le hameau, et ses grandes bâtisses typiques de l'habitat rural amognard. Plus loin, c'est le bourg, entouré de prairies et de forêt. Le massif des Amognes recouvre d'ailleurs 60 % du territoire d'une commune dont le caractère pastoral et l'environnement naturel préservé sont de sérieux atouts pour les amoureux de la nature. Par ailleurs, le positionnement de Montigny à proximité de l'agglomération de Nevers, son accessibilité aisée depuis l'autoroute A77 et la D 978, contribuent pleinement à son attractivité. *"L'adhésion de la communauté de communes des Amognes à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Nevers marque la volonté de construire un projet de développement de territoire,* précise toutefois Christian Perceau, maire de Montigny. *Non pas dans un souci de confrontation du rural et de l'urbain, mais plutôt dans un souci de solidarité et d'équilibre d'un bassin de vie."*

Souci de solidarité et d'équilibre d'un bassin de vie

L'origine du nom de la commune semble venir du latin Montanea désignant de petites buttes et sa paroisse aurait été érigée au XI[e] siècle, en même temps que l'église romane. Pour le randonneur, le secteur offre de multiples possibilités. Depuis le hameau de Baugy, par exemple, qui domine le bourg, plusieurs sentiers sont balisés.

Dynamisme associatif

"Après avoir connu une augmentation notable entre 1975 et 1982 avec une évolution de 338 à 448 habitants, la population continue donc de s'accroître à un rythme modéré, souligne Christian Perceau. *Le recensement de ce début d'année laisse entrevoir une nouvelle augmentation, avec près de 580 Montignois."* Des Montignois qui se distinguent notamment par leur dynamisme associatif. Culture, préservation du patrimoine, loisirs et sport sont bien présents dans cette paisible contrée.

Le sport montignois

Avec ses clubs de tennis et de football, mais aussi l'activité de gym volontaire, Montigny-aux-Amognes est une commune sportive. Depuis de nombreuses décennies, l'ALSC football évolue avec brio au niveau départemental. Cette saison, les joueurs d'Alexandre Michon se distinguent en 2e division.

Montigny-aux-Amognes

Canton de Saint-Benin-d'Azy
Arrondissement de Nevers
Communauté de communes des Amognes
Maire : Christian Perceau
Population : 554 habitants (les Montignois)
Superficie : 2 517 ha
Commerces, services, artisans : Bar-tabac-épicerie + Point Poste "Le Montigny" ; Boulangerie-pâtisserie Moreau ; Poissennerie ambulante Cario ;Vente ambulante de pizzas le samedi dès 18 h ;Taxi Masrouby ; Ets Roblin (maçonnerie-chauffage-plomberie) ; Menuiserie des Amognes ;VSE-Electricité-Meulot ;Amognes Multi-Services ;Assistance Ménager,TV,Vidéo Lartaud ; Chambres d'hôtes (La Parisienne des Amognes) à Noille
Ecole : Regroupement Pédagogique des Amognes (Montigny, Saint-Jean, Saint-Sulpice, Ourouër). Une classe de CE1-CE2 à Montigny. La garderie et le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) se trouvent également sur la commune (7h-19h)
Associations : Comité des Fêtes, Tennis-Club, Gym volontaire, ALSC football, Les Amis de l'église, Société de chasse de Baugy, Ass. des chasseurs de Montigny, Groupe Les Vallières
Festivités : Randonnées pédestres et VTT (1er mai), Troc' Plantes (4 mai), Fête des écoles (14 juin), Repas dansant + feu d'artifice (13 juillet), Tournoi de tennis (11-28 juillet)...
Mairie de Montigny-aux-Amognes
Téléphone/fax : 03.86.58.62.43
e-mail : : mairie.montignyauxamognes@wanadoo.fr

Les eaux du Meulot font le bonheur des pêcheurs à la truite.

PATRIMOINE

L'église Saint-Louis, qui surplombe légèrement le bourg, est le repère fort du centre village. Cet édifice roman du XIIe siècle est classé monument historique depuis 1921. Route de Noïlle, la mairie (ancienne école communale de filles au rez-de-chaussée et ancien logement de l'instituteur à l'étage) date du XIXe siècle. L' actuelle école (ancienne école des garçons, ancienne mairie) est un bâtiment construit en 1889. Notons encore une maison bourgeoise des XVIIIe – XIXe siècles, route de Meulot mais aussi les cinq lavoirs communaux couverts (à Baugy, Noïlle (2), Rigolas et dans le bourg) construits à la même époque (XIXe siècle) avec leurs caractéristiques (conception, système d'alimentation en eau, pompe…) qui en font des témoins privilégiés de cette période. On évoquera enfin les fontaines-sources en pierre (Noïlle) ainsi que plusieurs granges-fermes à l'architecture typique des Amognes.

ÉGLISE SAINT-LOUIS

ÉCOLE

L'ancienne gare du Tacot

Construite en 1906 et ouverte aux voyageurs en 1910, l'ancienne ligne de chemin de fer "d'intérêt local" Nevers-Corbigny a circulé sur une voie unique jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. La gare de Montigny constituait le premier arrêt après Nevers (Tonkin). Le train desservait ensuite Saint-Saulge et Saint-Révérien avant d'arriver à Corbigny.

le journal du centre

29e foulées de nevers

organisation

USON ATHLETISME

Nevers

vendredi 17 mai 2013

www.cfrunningtour.fr

conception Frédéric Nolleau / agence k - 04 73 65 03 76

Le guide

Supplément culturel du magazine "*Nevers ça me botte !*" n°185

AVRIL-JUIN

Triple expo pour le duo Martin-Youle

Photo Stéphane Bellanger

FESTIVAL CHORAL

Le prochain *Week-end Chantant*, 3ème du nom, se déroulera à Nevers du 26 au 28 juillet... avec à l'ordre du jour, un atelier autour de Gounod et un second consacré aux musiques du monde. Compte-tenu du succès de ce festival, organisé par la Fédération des chorales de la Nièvre, il est conseillé de réserver au plus tôt ! Date limite pour les inscriptions : 15 juin.

Comme l'an dernier, la Cathédrale accueillera l'audition publique. Ci-dessous : autour de la pianiste Cécile Roustan-Devautour, le président Chesneau, les chefs Cyril Lohbrunner et Brice Martin.

DU 26 AU 28 JUILLET
LE WEEK-END SERA CHANTANT

Orchestré d'une main de maître par la Fédération départementale des chorales de la Nièvre que dirige Thierry Chesneau, en collaboration avec Les Amis des orgues de Nevers, entre autres partenaires, le "Week-end Chantant" annonce une troisième édition aussi dense que passionnante. Il faut dire que le succès est désormais franc : l'an passé, plus de 90 participants figuraient au programme des ateliers. Cette année, deux nouveaux thèmes sont proposés, et le nombre de voix par pupitre étant limité, il convient de s'inscrire sans tarder (date limite le 15 juin).

Premier atelier : "7 motets de Charles Gounod" (animé par le chef de choeur Cyril Lohbrunner, compositeur). Lequel atelier propose une découverte de l'univers choral de Gounod, par l'étude et l'interprétation de sept motets à trois voix mixtes, choisis pour leur intérêt stylistique et leur difficulté variée. Second atelier : "Mélodies traditionnelles du monde" (animé par le chef de choeur et musicien Brice Martin). Dans celui-ci, sont proposés des arrangements à trois voix, accompagnés au piano, de mélodies traditionnelles des pays lointains.

90 choristes inscrits l'an dernier !

Aucune unité de style pour cet atelier puisque les différences en font tout l'intérêt. Petit bémol toutefois : si les mélodies sont assez simples à retenir, elles seront toutes interprétées dans leur langue d'origine ; aussi, pour faciliter l'approche, une partition "francisée" sera fournie à chaque participant. A l'issue des trois jours de travaux, l'audition publique se tiendra le dimanche 28 juillet à 17h sous les voûtes de la cathédrale (entrée gratuite). Cette audition, véritable moment fort du week-end où sont rassemblés tous les festivaliers, avait conquis l'an dernier, plus de 500 spectateurs. A noter que le stage en ateliers aura lieu, quant à lui, dans les locaux de l'Espace Bernadette, situé rue Saint-Gildard. Amateurs et passionnés, débutants ou confirmés, hâtez-vous ! Le "Week-end Chantant" est ouvert à tous, de tous âges, de tous niveaux, de la Nièvre et d'ailleurs...

Partenaires :
Ville de Nevers, ADN, Association des Amis des Orgues de Nevers, radio RCF, Happy Daix.
Contact par mail :
t.chesneau.president.fdcn@orange.fr
Sur le site :
www.chorales-nievre.fr
Par courrier :
Fédération départementale des chorales de la Nièvre
14, impasse Paul Cornu.
Inscriptions avant le 15 juin.
Attention : le nombre de places est limité !

L'ensemble "Cordes Rêves" autour de Jean-Yves Lemaire

Le dimanche 5 mai prochain sera tout consacré à la guitare pour ceux qui rejoindront l'Espace socio-culturel Grand Ouest... En effet, une "*Journée de la guitare à Nevers*" y sera proposée, de 10h à 19h, et ce gratuitement.

UN DIMANCHE BIEN ACCORDÉ

Cette *Journée de la Guitare* rassemblera, autour de l'invité Thierry Tisserand - guitariste et compositeur -, deux formations musicales de haut niveau : l'orchestre *Guit'Art* venu de l'Yonne, et l'ensemble *Cordes Rêves* issu du Conservatoire de Nevers. Le premier est composé d'une trentaine de guitaristes de tout de département de l'Yonne, âgés de 9 à 65 ans. *Guit'Art* est une association créée en 1995. Le second est l'ensemble instrumental que dirige Jean-Yves Lemaire à l'Ecole Nationale de Musique, émanation de la classe de guitare créée en septembre 1997. *Cordes Rêves* rassemble une vingtaine de musiciens autour de guitares traditionnelles mais également de guitares soprano et de guitares basses, constituant ainsi un réel registre orchestral. Thierry Tisserand, quant à lui, est un interprète au parcours singulier ; il enseigne aujourd'hui au Conservatoire de Lille, entre autres activités.

La panthère bleue de Tisserand

Mais c'est bien en autodidacte que cet artiste a commencé, des chansons de Brassens aux tablatures de Marcel Dadi... progressant uniquement à l'oreille durant de longues années... jusqu'au CNR de Lille (Conservatoire National de Région) où il finira par obtenir une médaille d'or en guitare classique ! Parallèlement, il étudiera aussi à Paris, le jazz, l'harmonie et l'arrangement dans la classe de Pierre Cullaz. En qualité de compositeur, Thierry Tisserand voit ses oeuvres aujourd'hui publiées par les Editions Henry Lemoine (en France) et les Productions d'Oz (au Québec). Au programme de cette journée particulière à Nevers, une création de Thierry Tisserand intitulée "*Le retour de la panthère bleue*" sera interprétée en public par les deux orchestres. Rendez-vous à 17h30 à l'Espace socio-culturel du Grand Ouest, pour un concert qui s'annonce comme un grand moment musical, reflet d'une belle aventure humaine.

La journée se déroulera autour d'une création de l'invité Thierry Tisserand

Contacts :
Jean-Yves Lemaire (direction artistique) au 06.62.18.75.12.
Claudette Comte (présidente) au 03.86.61.38.61.

La Ville de Nevers, en partenariat avec le Centre d'art contemporain de Pougues (Parc Saint Léger - Hors les Murs) accueille en trois lieux différents, une grande exposition de Bevis Martin et Charlie Youle intitulée "*Vingt-deux siècles d'inspiration*". Rendez-vous d'avril à juin, au Palais ducal, à la médiathèque Jean-Jaurès ainsi qu'au collège Adam-Billaut pour une découverte d'oeuvres insolites signées par un couple d'artistes anglais qui ne l'est pas moins...

TROIS EXPOS POUR UN **DUO**

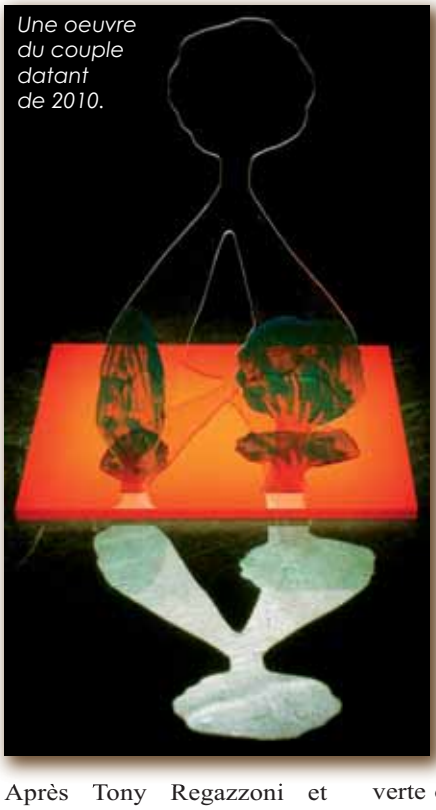

Une oeuvre du couple datant de 2010.

Après Tony Regazzoni et Soraya Rhofir, la Ville de Nevers accueille le duo d'artistes anglais, Bevis Martin et Charlie Youle, toujours pour une exposition jouant du contexte spectaculaire, polymorphe et pluridisciplinaire du lieu. Bevis et Charlie travaillent ensemble depuis qu'ils se sont rencontrés au cours de leurs études en art à Sheffield, en Grande-Bretagne. Installés à Nantes, ils travaillent aussi à Londres et à Paris. Ainsi, d'une table ronde où dansent les chiffres et les formules abstraites, à des céramiques incarnant les représentations de nos livres d'école, leurs oeuvres proposent un semblant de pédagogie, lequel remet en question les rapports trop facilement admis entre une idée et sa formalisation. Bevis et Charlie fabriquent des oeuvres - tableaux, sculptures, installations - ou réalisent encore des performances, à la lisière de la découverte organique et de l'exploration physique, entre une démonstration mathématique et un espace de fiction, voire de science-fiction.

"*Nous sommes intéressés par l'étrangeté qui réside dans la transmission des savoirs, que ce soit à l'école, dans les musées ou ailleurs*, explique le couple. *Nous suivons notre instinct pour produire un travail qui nous fait rire, non pas que nous souhaitons produire des oeuvres simplement drôles, mais parce que nous considérons le rire comme un signe que quelque chose est déroutant*".

Ainsi, sans prétendre faire découvrir la vérité universelle, Bevis Martin et Charlie Youle s'amusent de la construction de la vérité objective des sciences positives en montrant des tableaux triviaux de Newton, Leibniz ou encore Archimède découvrant dans leur quotidien les grandes lois de la Nature...

- EXPOSITION AU PALAIS DUCAL :

Galerie Fernand Chalandre, jusqu'au 12 mai. Ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h et le dimanche de 15h à 18h ainsi que sur rendez-vous. Entrée libre. Contact 03.86.68.43.26.

- EXPOSITION A LA MEDIATHEQUE JEAN-JAURES :

Rue Jean-Jaurès, jusqu'au 19 mai. Ouverture les lundi, mardi et jeudi : 14h-18h / le mercredi : 9h30-12h30 et 14h-18h / le vendredi : 14h-19h / le samedi : 10h-12h30 et 14h-17h30. Entrée libre. Contact au 03.86.68.48.50.

Charlie Youle et Bevis Martin, le duo d'artistes anglais, ici à Nantes où ils sont installés. Photo : Stéphane Bellanger.

- Evénement associé à l'exposition : le mardi 14 mai à 18h30 : "*Roues imaginaires, roues possibles*", conférence animée par le chercheur Patrick Peccatte. À l'auditorium Jean-Jaurès. Entrée libre. "*Un monoroue (monowheel) est un véhicule constitué d'une seule roue où le conducteur est à l'intérieur de la roue elle-même. Dans la réalité, les monoroues n'ont jamais dépassé le stade expérimental. Mais dans la fiction, ce sont toujours des engins véloces, très maniables, et la plupart du temps des armes de guerre redoutables. Nous nous interrogerons sur la typologie de ces monoroues imaginaires et leurs propriétés comparées. À partir de cet exemple simple, nous examinerons à l'aide du concept de fiction possible comment l'imaginaire accède à la cohérence et acquiert ainsi statut de possible...*"

- AU COLLEGE ADAM-BILLAUT : Galerie "S102" du 12 avril au 30 juin. Ici, l'exposition présentera la partie prospective du processus artistique (esquisses, prototypes de pièces et maquettes) montrant l'oeuvre en train de naître. Vernissage jeudi 11 avril à 18h, rue du Banlay. Sur rendez-vous. Entrée gratuite. Contact au 03.86.71.88.80.

"Imaginary Numbers" (Nombres imaginaires) - Céramique émaillée, 2011. Photo : Rebecca Fanuele.

Commissaire d'exposition : Céline Poulin, chargée de la programmation *Hors les murs*. Contact Parc Saint Léger : Léa Merit, chargée de communication, au 03.86.90.96.60.

Clémence et la musique du songe

A découvrir au Centre d'art contemporain de Pougues (Parc Saint Léger), l'exposition *La vie est un songe* de Clémence Seilles jusqu'au 26 mai prochain.

Il s'agit d'une fable, un espace de fiction, où plusieurs temporalités et plusieurs histoires se chevauchent et s'entrechoquent. S'articulant autour d'un scénario de science-fiction mis à la disposition du visiteur par un audio-guide, voici une plongée dans un temps absurde et chaotique, entre présent, futur et post-futur. Le visiteur pénètre d'abord dans une exposition muséale d'instruments de musique, des vestiges d'un autre âge qui n'est autre que notre présent. Lesquels instruments sont pensés et construits à partir de matériaux issus de notre ère post-industrielle mais leurs factures "fait main" et leurs capacités techniques limitées (ces instruments ne produisent que des mono-sons) reproduisent plus ou moins consciemment les codes formels du primitivisme. Ces instruments sont comme éteints, hors d'usage, fétichisés... Leur réactivation par le jeu offre la première ligne de fuite de l'exposition : le jeu détourne l'homme du sacré, il propose de nouveaux usages que la fétichisation rendait impossible. Le jeu, c'est l'endroit de prédilection de l'enfant qui réinvente sans cesse de nouveaux usages possibles à partir de l'existant. **Entrée libre. Centre d'art contemporain, avenue Conti à Pougues. Contact au 03.86.90.96.60.**

Poissons aux Chapelains

Jusqu'au 27 avril prochain, la galerie d'Agnès Chatré - rue Saint-Etienne - accueille les oeuvres de Régine Sicard-Puyaubert dans l'exposition de peintures intitulée *Poissons d'Avril*.

Ancienne élève de l'école des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand, l'artiste est formée et diplômée en "art thérapie" depuis 2008. Très impliquée dans des travaux collectifs autour de la création artistique, Régine Sicard expose également depuis 1999. Son engagement, d'abord orienté vers l'enseignement des arts plastiques, s'est finalement tourné vers la conduite d'ateliers d'expression, à visée thérapeutique. L'artiste - qui peint aussi la mer et les animaux - a choisi de faire découvrir l'univers de ses poissons : "*Les bancs forment un théâtre d'ombres circulaire... En changeant de cap, les poissons vont perturber, impressionner, tromper leurs prédateurs*, écrit-elle. *Puis, le danger écarté, le banc se dés-*

agrège brusquement, formant des colonies ondulantes dans une fluide densité." Outre ces impressions de vie sous-marine, belles et troublantes, visibles en ce moment à la galerie, plusieurs oeuvres - dont un bestiaire - sont à découvrir sur le tout récent site internet de l'artiste. Exposition jusqu'au 27 avril prochain, ouverte du mardi au samedi de 11h à 12h et de 15h à 19h. Galerie des Chapelains 27bis, rue Saint-Etienne. Egalement sur rendez-vous. **Contact au 03.86.61.25.21. www.reginesicard.com**

Mi-atelier mi-galerie

L'atelier 38, que dirige Bénédicte Notteghem, ne cesse de diversifier ses activités. En marge du *Jeu de peindre*, un stage autour de la création, proposé à chaque nouvelle période de vacances, s'y déroule aussi un programme d'expositions...

Le stage du "Jeu de peindre" est un atelier d'expression ludique et éducatif. Bénédicte Notteghem accompagne enfants et adultes (maximum 8 participants) à la découverte de leur talent. Ici, pas de note ni de comparaison. Seul un espace adapté, une table-palette de 18 couleurs, de grandes feuilles de papier, des escabeaux et des échelles... pour mieux partir à l'aventure "la joie au bout du pinceau" ! Dates du stage au printemps et cet été : les 22, 23 et 24 avril de 14h30 à 16h / les 24, 25 et 26 juillet de 14h à 16h30 / les 28, 29 et 30 août aux mêmes horaires.

Parallèlement, l'Atelier 38 expose ses adhérents. Les expositions à venir...

- *Du 11 au 27 avril : "Peinture" de Anne Marie Houet*. A 20 ans, Anne-Marie Houet rencontre le sculpteur Idel Lanchelevici qui lui permet de développer dans son atelier un véritable don en dessin. Après une dizaine d'années dans ce sillage bienveillant, l'artiste se lance dans le monde la couleur et participe à de nombreux accrochages où elle sera primée.

- *Du 15 au 31 mai : "Peintures" de Agnès Van Gaalen et Bénédicte Notteghem*. Vernissage mercredi 15 mai à 18h. Agnès proposera sa nouvelle série "Si les murs pouvaient parler", une exposition sur papier fait à la main, en techniques mixtes, collage et récupération de papiers anciens divers. Tandis que Bénédicte emmènera en voyage à travers huiles et encres, du Cosmos à l'Orient, du Ciel à la Terre.

- *Du 17 octobre au 12 novembre : "Incertitude" de Michel Gourbeix*. Vernissage le 24 octobre à 18h.

- *Du 28 novembre au 14 décembre : Frédérique Rouquette.* Vernissage le jeudi 28 novembre à 18h.

Atelier 38, rue de la Barre. Contact : Bénédicte Notteghem : 03.86.61.60.47. ou 06.65.39.22.67. www.latelier-38.com

Il n'aura fallu que trois ans d'activités à l'APEL 58 (Association Pêches et Loisirs) pour trouver son rythme de croisière. A la grande joie du président Pierre Verdier qui, surpris d'un bilan aussi positif, annonce encore des nouveautés...

Rien n'est plus motivant pour un pêcheur qu'une belle prise. Ici, une carpe de plus de 11 kilos. Et comme le veut la règle : aussitôt remise à l'eau.

L'APEL DU LARGE

"*En créant notre école de pêche nivernaise,* avoue Pierre Verdier, *j'étais loin d'imaginer un tel engouement... et un tel succès. Plus de 50 adhérents l'an passé, au point que nous allons devoir limiter les adhésions afin de privilégier la qualité de nos prestations. Et cette année, nous ajoutons à notre gamme d'activités, plusieurs nouveautés comme la pêche de la perche au drop-chop, celle du gardon en grande canne et la pêche à l'anglaise. Ce qui me réjouit, c'est que notre effectif est constitué presque pour moitié d'enfants, dès l'âge de 7 ans, bien sûr obligatoirement accompagnés d'un parent. Mais ça prouve que la pêche attire les jeunes, et surtout les passionne. Qui sait si au bout de leurs lignes, ne se tient pas une vocation...*" Certes le président Verdier ne cache pas sa joie ; toujours est-il que le bilan est là, solide et positif. En 2012, l'association APEL a non seulement accueilli beaucoup de nouveaux membres, mais multiplié cours, sorties et manifestations. Sans changer son principe : cours le matin et mise en pratique l'après-midi, un samedi par mois. Et déjà en février, inaugurait-on un atelier de fabrication de lignes ; étant entendu que - carte de pêche obligatoire et première ligne offerte - l'amorçage et les esches sont fournis par l'APEL. "*Six pêcheurs professionnels, encadrés par des bénévoles passionnés, animent nos initiations et nos sorties*, poursuit le président. *Les débutants, ou désireux de se perfectionner, peuvent apprendre ici toutes les pêches : de la carpe au carnassier, en passant par la truite à la mouche, l'ablette à la perle ou le gardon à la pomme de terre !*" Autrement dit, rien n'échappe à l'APEL qui n'en finit plus de faire des heureux en bord de Loire, près du canal, et du côté de l'étang de Niffonds ou de celui de Vaux. Disons-le, des poissons il s'en ramasse… à l'APEL.

Contact APEL 58 :
Pierre Verdier (président)
au 03.86.59.35.92.
Site : http://apel58.fr/

LE CINÉ GREC À L'ACNÉ

En cette fin avril, l'Acné (*Association des Cinéphages de Nevers*) - dont la vocation est de promouvoir le cinéma d'art et d'essai - rend hommage au grand réalisateur grec Théo Angelopoulos, disparu en janvier de l'an dernier. Deux films sont proposés...

Le vendredi 19 avril :
"L'éternité et un jour".
Film de 1998 (durée 2h12)
avec Bruno Ganz,
Isabelle Renauld
et Fabrizio Bentivoglio.
Alexandre, un grand écrivain, est sur le point de quitter définitivement la maison en bord de mer dans laquelle il a toujours vécu. Avant son départ, il retrouve une lettre de sa femme Anna qui lui parle d'un jour d'été, il y a trente ans. Pour Alexandre commence alors un étrange voyage où passé et présent vont s'entremêler. Palme d'Or 1998. Attention : projection spéciale à 20h30 à l'Auditorium Jean-Jaurès en partenariat avec la Médiathèque de Nevers.

Théo Angelopoulos

Jeudi 18 avril :
"La Poussière du temps".
Film de 2012 (durée 2h05)
avec Willem Dafoe, Bruno Ganz et Michel Piccoli.
Un réalisateur américain d'origine grecque réalise un film sur le destin tragique de ses parents et leurs amours contrariées au temps de la guerre froide. Véritable voyage à travers le XX^{e} siècle, voici un travail de mémoire, une élégie sur la destinée humaine que seule vient troubler la poussière du temps.
Egalement les dimanche 21, lundi 22 et mardi 23 avril. Projections au Ciné-Mazarin. Séances à 16h20 ; 18h50 et 21h20 / Le dimanche à 10h45 et 19h. Le film sera précédé du court-métrage "*Bordeline*" de Dustin Rees (film d'animation de 2011 - 7 minutes).
Plus d'infos sur le site :
acne.pagesperso-orange.fr/

Ouvert depuis février, le 25ème concours "*Un des Meilleurs Ouvriers de France*" recueille ses inscriptions avant le 30 septembre. En fin d'année, aura lieu une épreuve qualificative. Les candidats retenus auront alors tout l'an prochain pour tenter d'obtenir le titre. Titre qu'aucun nivernais n'a remporté depuis Jean Cacheleux... c'était il y a treize ans !

Quel Nivernais sera Meilleur Ouvrier de France

Il faut remonter à l'an 2000 pour trouver une médaille de "Meilleur Ouvrier de France" dans la Nièvre. Cette année-là, c'est en effet Jean Cacheleux, potier et céramiste d'art à Saint-Amand-en-Puisaye, qui obtenait son titre. Depuis, hélas, aucun nivernais n'a plus figuré parmi les reçus. En 2012, pas un des vingt candidats, représentant la Nièvre, n'est parvenu à franchir le (très) haut niveau exigé par le jury. Organisé par le comité national COET avec le soutien de plusieurs ministères de tutelle - dont celui de l'Education nationale - et de nombreux partenaires institutionnels ou privés, ce concours pour le précieux titre a lieu tous les trois ans, et concerne 136 métiers différents. De l'alimentation au bâtiment, en passant par le textile, la gravure, le commerce, le bois, les métaux, la terre ou encore la communication. Il faut savoir, outre la remise de l'emblématique médaille, que le concours "Meilleur Ouvrier de France" est sanctionné par un diplôme d'Etat de niveau III (équivalence BTS, DUT) délivré par le ministère de l'Education nationale, lequel diplôme atteste l'acquisition d'une haute qualification.

Nous lançons un appel aux talents de la Nièvre !

"*Le concours est ouvert à toute personne, âgée de 23 ans minimum*, explique Daniel Tissier, commissaire départemental du COET. *Mais également à toute équipe, répondant au critère d'âge, et composée de membres aux capacités complémentaires pouvant justifier la réalisation d'une oeuvre. La finale aura lieu en 2015 après une année entière accordée pour l'épreuve*." Et Jean-Claude Duplessis, président départemental des MOF de la région Centre (voir encadré), de préciser : "*Il peut s'agir d'un chef-d'oeuvre, mais aussi d'un chantier sur lequel le candidat ou l'équipe travaille, ou encore d'une pièce réalisée en un temps limité et dont le sujet est imposé*". Certes, la vocation du concours MOF est bien de promouvoir l'excellence professionnelle ; encore faut-il, avant d'honorer un candidat, le dénicher... "*Bien sûr il y a ceux que l'on repère*, ajoute Daniel Tissier. *Mais certains nous échappent par manque d'information, de bouche-à-oreille... C'est pourquoi nous invitons tous les organismes professionnels, syndicats et chambres consulaires, à nous désigner les artisans et les ouvriers les plus performants.*" Ceux qui pourraient fort bien devenir en 2015 ces fiers représentants d'un savoir-faire local que la Nièvre espère tant... depuis treize ans. Parce qu'il n'est pas imaginable de croire que l'élite ne germe et ne fleurisse qu'ailleurs, et non dans notre cher département !

L'artisan nivernais Jean-Claude Duplessis, aujourd'hui retraité (il oeuvra sur le toit du Palais ducal lors de sa réfection en 1991), et actuel président départemental des M.O.F. sur la région Centre, a obtenu deux fois le titre de *Meilleur Ouvrier de France* : en qualité d'ornementiste en 1995 puis de couvreur en 1996. Un bel exemple !

Pour s'inscrire, site et contact :
www.meilleursouvriersdefrance.org
jeandaniel.tissier@laposte.net
jean-claude.duplessis58@orange.fr

MERCREDI 1er MAI :
- En milieu de matinée, dépôts de gerbes sur la tombe de Pierre Bérégovoy au cimetière Jean-Gautherin en présence de plusieurs personnalités politiques.
- En fin de matinée, remise du Prix Pierre-Bérégovoy, dans les locaux du Conseil général de la Nièvre.
- A 15h : "Colloque-témoignage autour de Pierre Bérégovoy" à la Maison de la Culture.Table-ronde en présence des écrivains, économistes et historiens, auteurs du livre (ci-dessous) suivie d'une séance de dédicaces. A l'heure où nous imprimons, ce programme reste à compléter.

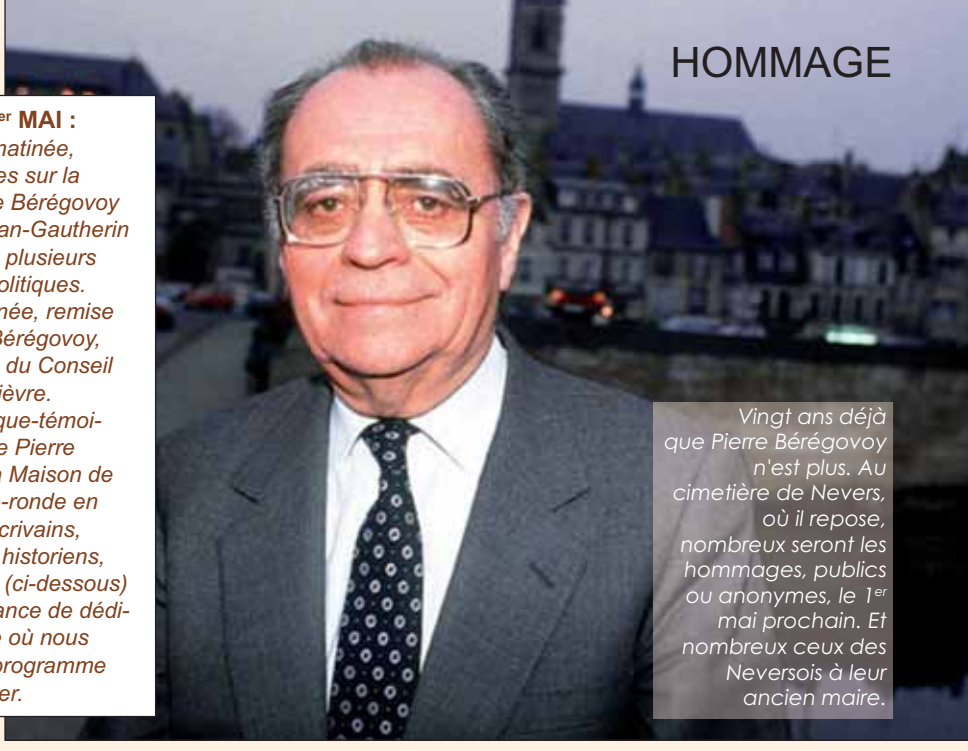

Vingt ans déjà que Pierre Bérégovoy n'est plus. Au cimetière de Nevers, où il repose, nombreux seront les hommages, publics ou anonymes, le 1er mai prochain. Et nombreux ceux des Neversois à leur ancien maire.

Alors que Nevers s'apprête à rendre hommage à son ancien maire - disparu il y a vingt ans - le 1er mai prochain, Pierre Bérégovoy - par son destin et son action hors du commun - fait l'objet d'un ouvrage politique. Pour l'Histoire.

La mémoire et l'Histoire

Vingt ans après sa mort, un collectif d'historiens (*voir encadré*) revient sur l'incroyable carrière politique de Pierre Bérégovoy. Ainsi ce livre offre-t-il à découvrir un homme politique atypique, formé en dehors du sérail ; à travers l'analyse du long parcours de cet ouvrier, fils d'un émigré russe, d'abord militant à FO et à la SFIO, représentant de Pierre Mendès-France au PSU, puis adjoint d'Alain Savary et de François Mitterrand. L'ouvrage interroge sur l'ascension de Pierre Bérégovoy au sein du Parti socialiste en tant qu'expert et homme de dossiers. Il illustre comment, propulsé par son rôle de directeur de campagne, secrétaire général de l'Elysée en mai 1981, l'ancien maire de Nevers est devenu ministre aux Affaires sociales (1982-1984), puis à l'Economie et aux Finances (1984-1986 / 1988-1992) où il acquiert une solide réputation de professionnalisme. Jusqu'à l'ultime consécration, lorsqu'il devient chef du gouvernement en avril 1992 ; le dernier Premier ministre socialiste de François Mitterrand. Ce livre permet enfin de resituer dans une perspective historique ce

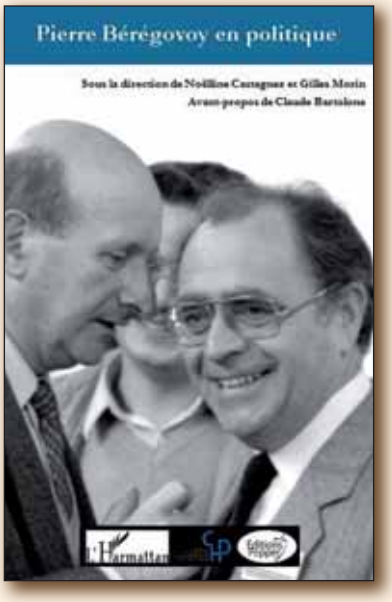
Pierre Bérégovoy en politique
Sous la direction de Noëlline Castagnez et Gilles Morin
Avant-propos de Claude Bartolone
L'Harmattan

que les médias ont appelé "L'affaire Bérégovoy", cet épisode tragique qui conduisit l'élu de Nevers à se donner la mort le 1er mai 1993. L'ouvrage "*Pierre Bérégovoy en politique*" a été conçu sous la direction de Noëlline Castagnez et Gilles Morin, avec la collaboration d'Alexandre Borrell.

Au sommaire...

- Avant-propos de Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale
- *1ère partie : Premiers engagements et culture politique*
- *2ème partie : L'ascension d'un "anti-sabras"*
- *3ème partie : Au pouvoir.*

Conclusion de Noëlline Castagnez et Gilles Morin.

Un collectif d'auteurs :

Noëlline Castagnez ; Christian Chevandier ; Fabien Conord ; Michel Dreyfus ; Frédéric Fogacci ; Mathieu Fulla ; Jean Garrigues ; Laurent Jalabert ; François Lafon ; Gilles Le Béguec ; Christine Manigand ; Gilles Morin ; Antoine Rensonnet ; et Jean Vigreux.

L'ouvrage reprend les actes du colloque organisé par le Centre d'histoire de Sciences Po et le Comité d'histoire parlementaire et politique, à Paris les 28 et 29 mai 2010. Sa publication est soutenue par l'Association des anciens membres du cabinet de Pierre Bérégovoy ainsi que la Ville de Nevers.

Photo de couverture : Pierre Bérégovoy et Henri Krasucki au Congrès du PS de Valence en octobre 1981 (Coll. Fondation Jean-Jaurès – Pierre et Monique Guéna).

Disponible aux Editions Pepper-L'Harmattan. Collection Cliopolis. 230 p. Parution en avril 2013.

Nevers, une ville à vivre

Découvrez le programme des visites guidées thématiques proposées par l'équipe du service *Animation du Patrimoine*, d'avril à juin prochain.

- Visite guidée "*Le Palais ducal*" tous les dimanches à partir du 14 avril à 15h30 (Rendez-vous à l'accueil du Palais - gratuit pour les moins de 10 ans)
- Animation enfant "*Deviens chevalier*" le mardi 16 avril à 14h (6/12 ans - 12 enfants au maximum - sur inscription au 03.86.68.46.25)

Visites guidées :
(Rendez-vous à l'accueil du Palais ducal à 14h30 - gratuit pour les moins de 10 ans)
- "*L'église et le bourg Saint-Etienne*" le vendredi 19 avril
- "*Les vitraux de la cathédrale*" le mardi 23 avril
- "*Trésors du baroque : la chapelle Sainte-Marie et l'église Saint-Pierre*" le samedi 27 avril

Visites thématiques :
(les dimanches à 15h - gratuit pour les moins de 10 ans)
- "*Maisons médiévales*" le dimanche 28 avril : rendez-vous à l'accueil du Palais
- "*Nevers, rive gauche*" le dimanche 26 mai : Rendez-vous au Camping
- "*Nevers sous l'Occupation*" le dimanche 30 juin : Rendez-vous à l'accueil du Palais.

Visites sur le pouce :
(Rendez-vous au 18 bis rue Jean-Desvaux à 12h30 - on peut apportez son sandwich, le café est offert)
- "*La place de la Résistance, un panorama d'histoire et d'architecture*" le vendredi 17 mai
- "*Les tableaux de l'église Saint-Pierre, deux trésors méconnus*" vendredi 14 juin

Visites gourmandes et visites nocturnes :
- "*Balade aux lampions*" Découverte poétique du vieux Nevers. Les samedis 18 mai, 8 juin et 29 juin à 21h30. (18 bis rue Jean-Desveaux / gratuit pour les moins de 5 ans / 25 personnes maximum)
- "*Histoires savoureuses*" Au rendez-vous du patrimoine et de la gastronomie. A l'issue de cette visite, le guide-conférencier accompagne le groupe dans un restaurant et conte l'histoire des plats proposés au menu. (animation sur inscription jusqu'au lundi précédent à midi, avec remise d'un chèque de 28 euros à l'ordre du restaurant et 2 euros pour le coût de la visite). Deux formules sont possibles : "*Côté Ville*" le jeudi 23 mai à 19h à La Cour Saint-Etienne ; et "*Côté Loire*" le jeudi 27 juin à 19h (date à confirmer) au restaurant Côté Loire.
- "*Promenade sensorielle*" : Visite-découverte du patrimoine autour des cinq sens, suivie par une dégustation de produits locaux dans un lieu empreint d'harmonie. Les vendredis 24 mai, 14 juin et 28 juin à 18h (rendez-vous à l'accueil du Palais ducal - gratuit pour les moins de 5 ans - 15 personnes maximum) **Contact au 03.86.68.46.25.**

Le temps Barathon

Organisé par l'association *Voix du Monde*, que préside Pascale Barathon, le premier "Festival Barathonal" - dont la vocation est de faire découvrir l'oeuvre méconnue du compositeur et chef de choeur Jacques Barathon - se déroulera les 18 et 19 mai. Au programme, notamment : des petites formes théâtrales et musicales à partir de 15h, le samedi 18 mai au château de Prye (à La Fermeté) ainsi qu'un concert à 20h30 avec *Les Dames de choeur* et *Morenica*. Mais encore, une création en deux parties, le dimanche 19 mai à 17h à la Maison de la Culture de Nevers : "*Ecoute bien ce cri*" (théâtre musical) puis "*Le veilleur du Pont au Change*" (musique de Jacques Barathon sur un texte de Robert Desnos). Voir notre n°183 (page 10 du Guide). Billetterie chez *Musique and Music* et à la librairie *Le Cyprès*, à Nevers. **Contact festival au 06.32.04.35.07 - http://voixdumonde58.blogspot.com/**

Autour d'Yvette

Le moins que l'on puisse écrire, c'est que la biennommée Yvette ne risque ni l'ennui ni la dépression. A présent que ses Frangins lui font l'honneur d'un album entier, intitulé *Le Dikse*, la morosité n'est plus de mise. Car les gars en question, artistes bien connus de la scène musicale nivernaise (Bruno, Aldo, Boud'fil et Alain) inventent ici un "rock yvettien" aussi efficace que débridé, entre rockabilly et musette, le tout joyeusement assumé (quand l'énergie au service de la bonne humeur prend la forme d'un engagement) à grands renforts d'accordéon, de banjo, de guitares, de piano-jouet, entre autres harmonicas. A consommer donc, sans aucune modération, de *Cinq fruits par jour* à *Mets tes hauts* en passant par *Un looseur*. CD garanti survitaminé ! A découvrir d'urgence en ligne ou dans les bacs, mais aussi sur scène, précisément là où Les Frangins d'Yvette libèrent tout le potentiel de leur contagieux délire. Quelque part entre "Les tontons flingueurs" et les "Ramones". **Contact : 06.62.08.82.38 / 06.89.73.42.03**.

Un peu trop coupable

Ancien journaliste spécialisé dans le milieu rural et les questions agricoles, Didier Cornaille est devenu l'un de nos écrivains les plus prolifiques (il a publié une vingtaine de livres). L'un des plus fidèles aussi, tant il entretient - et revendique - un profond attachement avec la région, et en particulier le Morvan. Une fois encore, dans son dernier roman *Le Prieuré* paru en février... A Saviniolet, village bourguignon jusqu'alors sans histoires, la mise au jour de fresques dans la chapelle du Prieuré suscite méfiance et convoitise. D'autant que, le jour de l'inauguration du site, l'instigateur des fouilles est assassiné ! Les soupçons se portent aussitôt sur son cousin Samuel, un solitaire assez mal aimé. Petit-fils de Rabaud, le plus acharné parmi les opposants au projet de la chapelle, Samuel nourrit de surcroît une fascination pour l'épouse de la victime... Trop coupable pour être vrai ? **Editions Presses de la Cité. 252 pages. 19,50 euros**.

Les livrets Potentille

Dernier paru aux éditions Potentille, le recueil *La tête pas vite* signé Armand Dupuy. Vivement recommandé aux amateurs de poésie libre. L'auteur animait d'ailleurs, en mars dernier, dans le cadre du "Printemps des Poètes", une lecture-rencontre autour de son titre à la Médiathèque Jean-Jaurès. L'occasion de présenter cette maison d'édition nivernaise (installée à Varennes-Vauzelles) aussi discrète qu'atypique. En effet, Potentille publie régulièrement des livrets de poésie, à petits prix, dont la ligne éditoriale repose sur deux points : artisanat de qualité et tirage toujours limité. L'idée étant de faire connaître des artistes dont le genre est tenu bien à l'écart des présentoirs commerciaux, à commencer par la poésie ; sous toutes ses formes y compris les plus audacieuses. De Michel Bourçon (*Et ainsi les arbres*) à Geneviève Peigné (*A défaut de miracle*) en passant par Philippe Païni (*Les visages s'effacent*) pour ne citer que les récemment publiés. **www.editionspotentille.blogspot.com**

Les vitraux en DVD

L'association "Auvicentre" vient de réaliser un DVD autour des vitraux, intitulé "*La cathédrale aux mille couleurs*." Lequel film offre une visite des vitraux contemporains de Saint-Cyr et Sainte-Julitte, animée par le guide-conférencier Jean-Michel Drugeon de l'association "Regards sur la cathédrale". Soit une découverte de 26 minutes. Mais également deux bonus... Le premier est le témoignage du père Francis Deniau, évêque émérite de Nevers, qui livre son point de vue sur la nouveauté apportée par les derniers vitraux (durée : 6'30"). Le second est la contribution d'Agathe Maugis, animatrice du patrimoine de Nevers, qui enrichit les images de plusieurs repères sur les artistes et leurs œuvres (durée : 8'45"). Réalisation : Catherine Geoffroy. Musique : Joël Urion, à l'orgue. **Disponible à la librairie Agapé, rue de Rémigny, ou sur le stand de l'association "Regards" situé à l'intérieur de la cathédrale. 12 euros. Contact : associationauvicentre@orange.fr**

Surchauffe garantie sur la scène du Café-Charbon pour fêter le printemps, entre reggae, rap, rock et musiques latines... et avec la venue de Jimmy Jonhson.

PRINTEMPS ARDENT AU CHARBON

Jeudi 18 avril : Soirée Rap à 20h30. ODEZENNE : Entre poésie et faits de vie, leurs mots claquent avec malice, ironie et sérieux. Les lyrics sont servis par les sonorités, mélodies et rythmes de deux DJ inspirés. Loin des clichés actuels du rap, ce groupe raconte de belles histoires en faisant de chaque morceau un véritable court-métrage. SAX MACHINE : Sur scène, ils manient en simultané leurs instruments à vent et leurs machines (loopers, ordi et autres effets électroniques). Un univers sexy, drôle et envoûtant, inspiré par le groove de la Black Music.

Samedi 20 Avril : AMNESTY INTERNATIONAL. Soirée spéciale à 20h30. MINOU ANAIS & CLOE : Ces chanteuses neversoises feront découvrir leurs compositions. Leur duo guitare/voix navigue dans un univers allant de la pop au jazz.

Vendredi 3 mai : "BalOcharbon" de 19h30 à 23h30. Soirée de musique et danse traditionnelles, en partenariat avec l'AMTCN. Entrée libre. Artistes invités : le duo LAGRANGE / RUTKOWSKI.

Samedi 4 mai : Soirée Rock Stoner à 20h30. SLEEPERS : Avec 20 ans de compositions et de concerts, ce groupe respire encore l'envie de jouer. Et son rock stoner atypique et hypnotique continue de faire vibrer ! SCHTERN : Cet illustre groupe neversois est connu pour sa musique bruyante qui navigue entre punk, hardcore et noise. Pour l'occasion, ils reviennent au bercail présenter leur tout nouvel album : "*L'étang du Grénetier*".

Jeudi 16 Mai : Soirée Blues à 20h30. En co-réalisation avec *Le Chat Musiques*. JIMMY JONHSON : Voici une pointure du blues américain... Ancien soudeur, ayant fait ses dents derrière Otis Rush, Freddie King et Magic Sam, il s'est fait une place distincte dans la scène Chicago Blues qui regorge de talents. HOBOBLUES : Avec un son très personnel, beaucoup de caractère et d'impétuosité, une pointe de nostalgie Memphiane, c'est sûr : il ne peut laisser indifférent !

Samedi 18 Mai : Soirée salsa et musiques latines à 20h30. SALSOS POSITIVOS : Sur scène, ces dix musiciens proposent un voyage aux cœurs de leurs origines et des cultures populaires des années 1970 en Amérique Latine. A base de salsa, mambo, chachacha, leur répertoire inspire le soleil, la danse et la fête ! MR TOUBAB : Dj, musicien et producteur, il est spécialiste de la Sono Sans Frontières et des musiques du monde !

Samedi 25 Mai : Soirée Reggae à 20h30. WINSTON McANUFF & FIXI : Après "*Paris Rockin*", Winston et Fixi, accordéoniste de java, se retrouvent autour de ce projet, accompagnés d'un beat boxeur. De leur rencontre est né un répertoire aussi hybride qu'unique, improbable croisement entre musette, soul et reggae. MARY : Seule sur scène, elle est armée de sa voix soul et d'une rythmique guitare groovy. Avec son charisme, elle suspend le public à ses lèvres, dégageant à la fois force et douceur.

Samedi 1er Juin : 3ème festival ONE FEST. Festival de one man band, en co-réalisation avec *Boum Coeur Records*. Concert à 20h avec Mental D-Struction / Pétrifié / Usé / Total Projet Bruit 4 / Speet Silex / Jean-Marc Armansin / Petra Pied de Biche / Ceyt.

Contact au 03.86.61.23.52. www.aucharbon.org